Le bimestriel interne des organisations de jeunesse
du Conseil de la Jeunesse Catholique

CORRESPONDANCE

Belgique-België
P 407015
1040 Bruxelles 4
1/4167

NUMÉRO
94

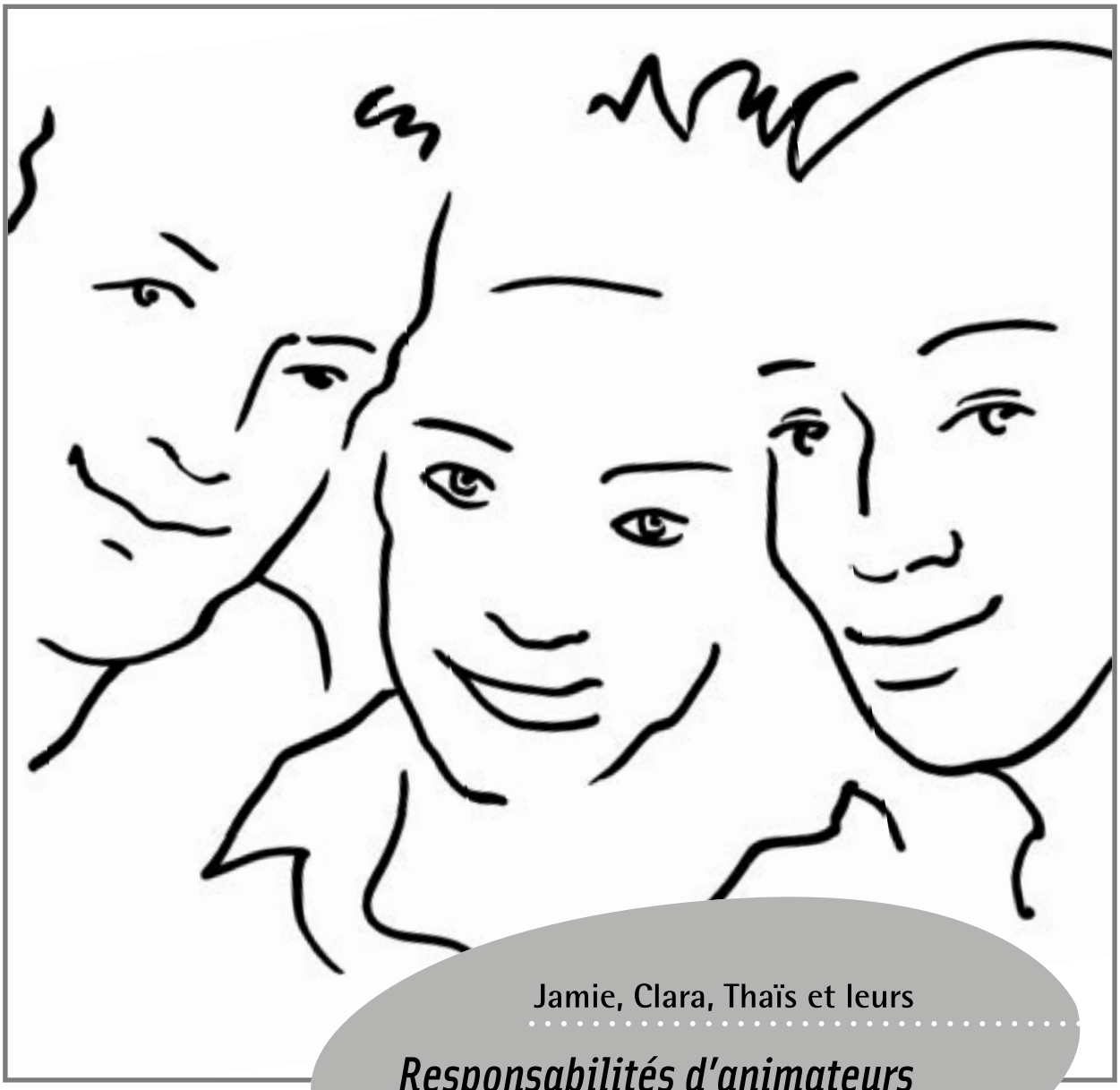

Jamie, Clara, Thaïs et leurs

Responsabilités d'animateurs

▲ **Outil pédagogique : Responsabilités des animateurs**

▲ **Vers un nouveau décret OJ**

Bimestriel • février - mars 2006 • Bureau de dépôt : Bruxelles 4 • Editeur responsable : B. Many, 43 rue de la Charité, 1210 Bruxelles

SOMMAIRE

CALENDRIER DU CJC 4

CJC EN MOUVEMENT 5

❍ Le nouveau site du CJC est là ! ! ! 6
- Trois grandes rubriques 6
- Un site actif 6

❍ Outil Responsabilité des animateurs 6

❍ Infos à relayer 7

❍ Revue de presse
- Mouvements de Jeunesse et paroisse… ça mérite une rencontre ! 9

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE 11

❍ CCOJ 12
- Les experts jouent la montre 12
- La note d'orientation de la ministre pour la réforme du décret 12

❍ Assemblée générale du CJEF 13
- Commission Volontariat 13
- Commission Emploi 14

❍ FESOJ 14
- Avancées sur la conclusion d'une CCT 14
- Préparation de l'Assemblée générale 15

❍ Diminution des subventions Maribel en 2006 15

❍ Revue de presse 16
- Nouveau décret « organisations de jeunesse » 16
- Réactions de la FEF concernant le coût de la mobilité pour les étudiants 17
- Réaction de la FEF concernant les frais dans l'enseignement supérieur 17
- Rencontre entre fédérations d'étudiants et ministre à propos de la limitation du nombre de non-résidents 17
- Des pistes pour agir contre l'invasion publicitaire à la RTBF 18

Avec le soutien de la Communauté Française, des programmes de Résorption du Chômage de nos belles Régions Wallonne et de Bruxelles-Capitale-Bruxselse Gewest.
La reproduction libre des articles est non seulement autorisée, mais souhaitée. Merci de nous en informer.

DU COTE DES ORGANISATIONS 21

❍ Appel aux OJ ! 22
- ACMJ : Blogo Mag : bloguons ensemble ! 22
- Volontariat E&A : Zinneke Parade 2006 22
- Gîtes d'étape du CBTJ : cet été, animez ! 23
- GCB : journée tremplin du 22 janvier 23
- Les guides, les scouts et les patros au Salon des mandataires 23
- Gratte fête ses 20 ans ! 23
- Indications : la revue fait peau neuve 23
- JOCF : un infokit qui vient à point nommé 23
- En projet chez les guides 24
- SIAJ : Expo : « Ecoute-moi quand j'te regarde » 24
- Forum annuel de la JEC 24

❍ Revue de presse 24
- J/CSC : Participation au Forum social autour du thème de la démocratie participative 27
- Enterrement du « jeune chômeur inconnu » 27
- Carte blanche : Régularisation collective pour les occupants de l'église St. Boniface d'Ixelles 29
- J&S : Réseau Jeunes et alcool : des constats pour inquiéter ? 30

REVUE DE PRESSE 31

- Jeunes et donc forcément suspects ? 32
- Développement durable : création d'une plate-forme d'associations 33
- Solidarité avec les sans papiers 34
- Fi de la neutralité a-religieuse 38

		Mars 2006		Avril 2006		Mail 2006	
							jeudi
							vendredi
			1				samedi
dimanche			2				dimanche
lundi			3		1		lundi
mardi			4		2	Bureau CJEF	mardi
mercredi	1		5		3		mercredi
jeudi	2		6		4	CA Cessoc	jeudi
vendredi	3		7		5		vendredi
samedi	4		8		6		samedi
dimanche	5		9		7		dimanche
Lundi	6	Bureau CJC	10		8		lundi
mardi	7	Bureau CJEF	11		9		mardi
mercredi	8	Bureau Fesoj	12		10		mercredi
jeudi	9		13		11		jeudi
vendredi	10		14		12		vendredi
samedi	11	AG CIL	15		13		samedi
dimanche	12	20 ans de Gratte	16		14		dimanche
lundi	13	CCOJ	17		15	CCOJ	lundi
mardi	14		18	CCOJ	16	Bureau CJEF	mardi
mercredi	15		19		17		mercredi
jeudi	16		20		18		jeudi
vendredi	17		21		19	CA du CJC/Réunion des mandataires	vendredi
samedi	18		22		20		samedi
Dimanche	19		23		21		dimanche
lundi	20	CA Fesoj / AG Fesoj	24	AG de Média-Animation	22		lundi
mardi	21	Bureau CJEF	25		23		mardi
mercredi	22		26		24	Colloque inter mouvements guides, patros, scouts	mercredi
jeudi	23	AG CJEF, matin	27		25		jeudi
vendredi	24		28		26		vendredi
samedi	25		29		27		samedi
dimanche	26		30		28		Dimanche
lundi	27				29		Lundi
Mardi	28	AG Cessoc / CA Cessoc		Bureau du CJEF	30	Bureau CJEF	Mardi
Mercredi	29				31		
Jeudi	30	AG CJC					
Vendredi	31						

CJC EN MOUVEMENT

- Le nouveau site du CJC est là ! ! ! 6
  - Trois grandes rubriques 6
  - Un site actif 6
- Outil Responsabilité des animateurs 6
- Infos à relayer 7
- Revue de presse 9
  - Mouvements de Jeunesse et paroisse… ça mérite une rencontre !

Le site du CJC a subi une grosse opération chirurgicale. Il est rajeuni et dynamique. Il se présente comme une interface CRACS entre les jeunes, la société et les OJ. Promotion des initiatives de l'associatif jeune et décodage des actualités en sont les lignes de force.

LE NOUVEAU SITE DU CJC WWW.CJC.BE EST LA !!!

TROIS GRANDES RUBRIQUES

« A vous de voir » est la rubrique « participation et regard critique sur la vie sociale, culturelle et associative jeune ». Elle regroupe des articles courts qui commentent un événement, analysent un livre, présentent un site, proposent un appel à projets, etc.

« Selon nous » comprend les préoccupations et la parole CJC. Les prises de position, les publications et autres productions du CJC y auront leur place. Dans cette rubrique, les « Décryptons l'actu » (nos anciens éditos) proposent chaque semaine, un billet critique autour d'une actualité sociale, politique, médiatique ou autre.

Dans la rubrique, **« Tout le CJC »**, la coordination est présentée et chaque OJ membre dispose d'une fiche propre. Pour faciliter la compréhension et l'appropriation du secteur de la Jeunesse, on retrouve les principaux textes légaux ainsi que les définitions des termes sectoriels comme CCOJ, OJ, Reconnaissance, dans le « Dico du secteur ».

UN SITE ACTIF

Le nouveau www.cjc.be est mis à jour très régulièrement. Chaque semaine, un nouveau « Décryptons l'actu » et plusieurs articles dans la partie « A vous de voir » apparaîtront.

Chaque OJ peut profiter de cet espace pour annoncer une de ses activités. Chacun, à titre personnel peut également contribuer à l'éveil critique des autres en proposant des articles CRACS, principalement pour la rubrique « A vous de voir » ou « Déryptons l'actu ».

A vos claviers !

E.M.

Le CJC édite un nouvel outil « Responsabilités de l'animateur ». L'évolution de la législation et la nouvelle loi relative aux droits des volontaires ont en effet rendu nécessaire l'actualisation de l'outil du CJC paru une première fois en 1997. Des juristes issus des OJ, Jean-Philippe Demarteau et Christel Tecchiato, ont ainsi supervisé l'élaboration de l'outil.

OUTIL RESPONSABILITÉS DES ANIMATEURS

Jamie, Clara et Thaïs sont animateurs pour une Organisation de Jeunesse (OJ). Dans les activités qu'ils organisent, la question des responsabilités se pose. De qui, de quoi et dans quels cas sont-ils responsables ?

En suivant les exemples de Jamie et des autres, cet outil permet de comprendre ce qui est en jeu dans les situations habituelles d'animation, qu'il s'agisse de séjours, d'ateliers, ou autres animations. Les termes juridiques sont replacés dans les réalités concrètes.

Ce document sera disponible en version électronique téléchargeable sur le site www.cjc.be rubrique « Selon nous » - « Outils et publications ».

INFORMATIONS A RELAYER

Régulièrement des organisations nous demandent de relayer leurs actions, offres de services, de formation ou leurs publications.

EXISTER, RÉSISTER

La campagne annuelle d'Entraide et Fraternité est axée sur les droits culturels : la culture, c'est ce qui permet à un être humain et à une communauté **d'exister** à ses yeux et aux yeux des autres et de **résister** à l'oppression quelle qu'elle soit.
Outre un dossier thématique sur le sujet et un spectacle dans lequel Dieudonné Kabongo se fait l'interprète des déracinés, des émigrés, des étrangers, Entraide et Fraternité propose aussi un grand concours pour les jeunes à partir de 12 ans. Ils sont invités à réaliser, en groupe, une fresque qui évoque les défis de la mondialisation, la résistance à la marchandisation de la culture et l'apport de la diversité. C'est aussi l'occasion d'exprimer le rêve d'un monde solidaire, métissé et riche de toutes ses cultures. Un monde où l'expression des cultures et le savoir sont partagés.

Chaque année durant le Carême, Entraide et Fraternité mène une campagne de sensibilisation sur différents thèmes liés à l'exclusion et au développement. Grâce aux fonds récoltés notamment durant cette campagnes Entraide et Fraternité soutient de nombreuses associations de citoyens qui se rassemblent pour «sortir de la marge et se mettre en marche ». Une importance et un soutien croissants sont accordés à des revendications politiques en vue d'une société plus juste, dont l'être humain soit l'acteur central et non la victime.

Renseignements et règlement : Entraide et Fraternité, rue du Gouvernement provisoire 32 à 1000 Bruxelles. Courriel : entraide@entraide.be

NOUVELLE REVUE DU CIL : PIECES A CONVICTION

Le CIL s'est donné la mission de promouvoir une culture du débat. Pour cela, il édite une nouvelle revue « Pièces à conviction ». A chaque numéro, elle nous propose une série d'articles autour d'une thématique de société.
Le premier sujet traité s'intitule « Une conscience pour l'Europe ». Pièces à conviction aborde successivement les principes sous-jacents à l'Europe, les opportunités et conditions d'un Etat laïque, les ressources spirituelles et éthiques pour l'Europe, la religion et l'éthique dans cette construction européenne, la Constitution européenne et les catholiques.

Le CIL (Conseil Interdiocésain des Laïcs) est un lieu de réflexion, de concertation et de prise de parole des laïcs engagés dans l'Eglise et dans la société.

Renseignements : au CIL. Tél : 02/511 12 59, www.cil.be ou cil@cil.be .

FETE DE L'INTERNET 2006

L'édition de la Fête de l'Internet 2006 est dans les starting-blocks : du 20 au 27 mars Internet sera en fête sur tous les écrans belges !
Cette fête s'adresse à tous car elle aborde l'information, la diffusion et le développement de tous les usages de l'Internet au travers d'actions et de projets locaux. Nouveauté pour cette édition : elle se fêtera sur l'ensemble du territoire belge.
Cette année la Fête vous propose également son 6ème Concours du Site Internet : ce concours est ouvert aux sites francophones (sites intégralement en français ou pas).

Retrouvez toutes les informations sur la Fête de l'Internet ainsi que sur le concours du site sur www.esnet.be. Vous pouvez également contacter Claudie RAWAY à c.raway@ages.be ou au 04/227.58.89 pour de plus amples informations.

La Fête de l'Internet est un événement organisé par l'asbl ESNET.

MARCHE DES RAMEAUX

Dans la suite des Journées Mondiales de la Jeunesse, la 9ème Marche des Rameaux, qui rassemble des jeunes entre 17 et 30 ans, sera un peu particulière : le samedi il y aura quatre routes différentes et les jeunes choisiront celle qui leur convient le mieux :
- « Avec mes pieds » : marche, prière et partage ;
- « Avec mon foulard » : pour les mouvements de jeunesse ;
- « Avec le monde » : être chrétien dans la société ;
- « Avec mes talents » : être chrétien et créatif.

Le départ (Eglise de Limelette, le samedi à 9 h) et l'arrivée (vers 17h30 à Louvain-la-Neuve) seront communs. Le dimanche le déplacement se fera en cars vers Bruxelles où aura lieu la célébration de la fête des Rameaux, ensemble avec les néérlandophones.

Toutes les informations se trouvent sur le site www.jmj.be ou au secrétariat des Rameaux 069/64.62.53 .

CHOOSE LIFE

Depuis 4 ans déjà, le festival Choose Life rassemble une centaine d'adolescents de 12 à 17 ans animés par une quarantaine de jeunes étudiants ou travailleurs.
Cette année, le thème du festival est « Sois un artisan de paix ». Seul, avec quelques copains ou en groupe, ce festival offre aux jeunes l'occasion de rencontrer une centaine de jeunes chrétiens de Bruxelles, de Wallonie et de Flandres et d'oser vivre des temps forts de prière, de fête de musique et de concerts , des témoignages, des ateliers sportifs et artistiques et des partages. Des petits groupes seront formés part tranche d'âge.

Du 10 au 14 avril 2006. Infos : Olivier Dekoster (02/414 49 17) ; Eric Vollen s.j. (081/46 81 48) et Samuel Bruyninckx (0484/24 56 76) – mail : reseaujeunesse@catho.be .

site : www.chooselife.be.tf

SENSIBILISER LES ENFANTS A L'UTILISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES...

... et à la mobilité, à travers des expériences scientifiques, c'est ce que proposent les Petits Débrouillards lors d'une formation, le 21 mars de 13h30 à 16h30. La formation s'adresse aux instituteurs, aux acteurs de l'Education relative à l'Environnement, aux animateurs socioculturels et des mouvements associatifs.
Au programme : l'effet de serre, le réchauffement planétaire, l'implication du CO2...

Renseignements : 02/268.40.30. Courriel : info@lespetitsdebrouillards.be ; Site : www.lespetitsdebrouillards.be

FORMATIONS AUX ENJEUX, MÉTIERS ET RESSOURCES DE LA CULTURE

Ce répertoire 2005/2006 reprend toutes les offres de formation mises sur pied et soutenues financièrement par le Service de Formation de la Direction Générale de la Culture (Ministère de la Communauté française). Les nombreux modules annoncés sont accessibles aux publics de tous âges qui ont un engagement dans l'animation et l'action socioculturelle et à ceux qui interviennent dans les secteurs médico-sociaux, éducatifs et créatifs.

Renseignements : www.fcc.cfwb.be et www.culture.be

LE TRAITEMENT DES MINEURS DÉLINQUANTS

La justice des mineurs est en débat depuis le début des années 1990. Dominique De Fraene, Jenneke Christiaens et Carla Nagels, les auteurs du numéro 1897-1898 du Centre de Recherche et d'Information socio-politiques (CRISP), retracent les événements qui ont conduit à l'approche actuelle dans ces matières. L'étude met aussi en valeur les différences d'argumentaires et de sensibilités qui existent entre les deux grandes Communautés.

Renseignements : 02/211.01.80 et sur le site www.crisp.be

LA DÉCHETEQUE

C'est le titre de la nouvelle publication Education à l'Environnement de la Médiathèque. La brochure propose une sélection de cinquante médias (VHS, DVD, cédérom) présents dans les collections de la médiathèque et qui traitent tous du thème des déchets au sens large, avec de nombreuses pistes d'action et conseils.

La brochure est disponible gratuitement dans les centres de prêt de la Médiathèque ou sur demande. Renseignements 02/737.19.30 ou sur le site www.lamediatheque.be

PROMOUVOIR LA PAIX : DES CLÉS POUR COMPRENDRE, DES MÉTHODES POUR AGIR

Paru aux éditions De Boeck dans la collection « Intelligences citoyennes », cet ouvrage de l'Université de Paix a été récompensé du 2ième prix Jeunesse et Education permanente lors de la Foire internationale du livre de Bruxelles.
Le livre constitue une source de réflexion mais aussi un guide pour l'action. Culture, économie, droit, force armée, qui peuvent être facteurs de violence ou de paix, y sont analysés et de nouvelles approches plus pacifiques suggérées.

Pour toute information complémentaire : Christine CUVELIER au 081/55 41 44. ou par courriel : universite.de.paix@skynet.be

ANIMATION CITOYENNE

La CNAPD (Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie) et le MRAX (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie) lancent une campagne intitulée « Démocratie et courage ». Il s'agit de formations à « l'animation citoyenne », à destination des 18 à 30 ans. Ces derniers se prépareront ainsi à intervenir dans des écoles, maisons de jeunes, organisations de jeunesse... sur les thèmes du racisme, des discriminations et de l'exclusion. Plusieurs séances d'informations sont prévues.

Renseignements : à la CNAPD, auprès de Clémentine Rasquin. Tél. 02/533 30 95 Site : www.cnapd.be

Mouvements de jeunesse et paroisse ... ça mérite une rencontre!

Un défi important

Les relations entre mouvements de jeunesse et paroisses constituent un défi important pour chacun de ces deux acteurs. Des publics différents et des évolutions qui divergent, font qu'il s'agit de deux mondes qui se côtoient, mais qui souvent s'ignorent. Ces relations ne sont pas aisées et les causes en sont multiples: la méconnaissance réciproque, le désintérêt par rapport aux activités organisées par l'autre. L'un et l'autre ont cependant aussi des objectifs communs, et des convergences sont restées fortes.

Evolutions des paroisses ...

Tant les mouvements que les paroisses ont connu des évolutions, de nouvelles façons d'agir, parfois au détriment d'un approfondissement de leurs relations mutuelles.

Côté paroisses est apparue la difficulté croissante de trouver des personnes (prêtres ou laïcs) susceptibles de s'engager durablement dans la vie et les activités paroissiales. D'où la tendance à recentrer la pastorale sur les activités plus strictement liées au culte, laissant moins de possibilité pour un accompagnement des mouvements et une présence gratuite auprès des jeunes. Mentionnons aussi les difficultés financières des fabriques d'église et des ASBL qui gèrent les bâtiments, alors que les mouvements de jeunesse ne peuvent assumer le payement d'un loyer.

... et des mouvements de jeunesse

Du côté des mouvements de jeunesse, des évolutions se sont également produites.

Les enfants, les animateurs et les responsables ne partagent pas les mêmes convictions religieuses. La question de l'identité chrétienne se pose donc différemment. Celle-ci se veut ouverte, c'est-à-dire à la fois ancrée dans le christianisme, en référence à l'Evangile, et accueillante à ceux qui ont d'autres convictions.

Des propositions de rencontres

Ces évolutions ont fait que peu à peu les liens qui jadis se tissaient de façon évidente entre ces deux réalités, se sont peu à peu distendus, même si les situations diffèrent d'un lieu à l'autre.

Face à ce constat, le CJC (Conseil de la Jeunesse Catholique) a pris l'initiative de mettre sur pied, avec les services diocésains de pastorale des jeunes, des rencontres entre représentants de mouvements de jeunesse et des paroisses. Partant des réalités propres à chacun, elles avaient pour objectif de faire le point sur les relations, de dépasser les a priori, d'apprendre à se redécouvrir, de rechercher ensemble des pistes pour lancer de nouveaux projets.

Ces rendez-vous ont eu lieu aux 4 coins de la Wallonie et à Bruxelles. Ils ont remporté un succès certain: animateurs de mouvements de jeunesse, responsables paroissiaux, prêtres, beaucoup se sont sentis concernés par la problématique. L'espace de quelques heures, grâce à des activités ludiques et interpellantes, un dialogue a pu être (re)noué. Surtout, ces rencontres ont donné l'envie aux participants de se revoir, de jeter des ponts entre eux.

Eric Vancraeynest
Service de la Pastorale des Jeunes de Bruxelles

Un CD-Rom :

Pour que des rencontres entre paroisses et mouvements de jeunesse puissent continuer à se dérouler localement (dans une paroisse, un doyenné), le Conseil de la Jeunesse Catholique propose un CD-Rom. Il reprend les différentes étapes d'une rencontre de 2h. Les techniques d'animation y sont détaillées (portrait chinois, photo-langage et salon de thé,...). Réalisé en collaboration avec le Patro (FNP et FNPF), les G.C.B., les Scouts, la JOC, JOCF et les services diocésains de pastorale des jeunes, et avec le soutien de l'Institut Central des Cadres.

Disponible dans les "Service de pastorale des jeunes":

Rue de la Linière, 14 à 1060 Bruxelles: Tél.: 02 533 29 27
jeunes@bxl.catho.be

Chée de Bruxelles, 67 à 1300 Wavre: Tél.: 010 235 270
jeunes@bw.catho.be

Tous | Outils

MOUVEMENTS DE JEUNESSE ET PAROISSE ... ÇA MÉRITE UNE RENCONTRE !

Deux mondes qui se côtoient mais qui bien souvent s'ignorent. Des relations difficiles en raison d'une méconnaissance réciproque, le désintérêt par rapport aux activités organisées par l'autre.

Face à ce constat, le CJC (Conseil de la Jeunesse Catholique)a pris l'initiative de mettre sur pied, avec les services diocésains des pastorales des jeunes, une dizaine de rencontres entre mouvements de jeunesse et paroisses un peu partout en Wallonie et à Bruxelles.
Partant des réalités propres à chacun, elles avaient pour objectif de faire le point sur les relations, de dépasser les a priori, d'apprendre à se redécouvrir, de rechercher ensemble des pistes pour lancer de nouveaux projets.

Lors de ces rencontres une brochure, réalisée en collaboration avec le CJC, le Patro, les GCB, les Scouts, la Joc, JOCF, les pastorales des jeunes et l'ICC a été distribuée . Elle proposait des réflexions et des pistes d'animation afin de faire avancer la réflexion et de faciliter un dialogue entre les mouvements de jeunesse et les paroisses.

Pour que ces rencontres puissent continuer à se dérouler localement, il fallait un outil plus complet.
C'est pourquoi, le CJC a lancé l'idée de proposer un cd-rom reprenant les différentes étapes d'une rencontre de 2h.
Les techniques d'animation y sont détaillées: portrait chinois, photo-langage et salon de thé par exemple.
Très complet, cet outil pédagogique permet à ceux qui sont intéressés par ces contacts entre les mouvements et les paroisses d'animer un temps de rencontre.

Comment se le procurer ?

Pastorale des Jeunes du Brabant wallon
010/235.270-282
jeunes@bw.catho.be

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

- CCOJ 12
  - Les experts jouent la montre 12
  - La note d'orientation de la ministre pour la réforme du décret 12
- Assemblée générale du CJEF 13
  - Commission Volontariat 13
  - Commission Emploi 14
- FESOJ 14
  - Avancées sur la conclusion d'une CCT 14
  - Préparation de l'Assemblée générale 15
- Diminution des subventions Maribel en 2006 15
- Revue de presse 16
  - Nouveau décret « organisations de jeunesse » 16
  - Réactions de la FEF concernant le coût de la mobilité pour les étudiants 17
  - Réaction de la FEF concernant les frais dans l'enseignement supérieur 17
  - Rencontre entre fédérations d'étudiants et ministre à propos de la limitation du nombre de non-résidents 18
  - Des pistes pour agir contre l'invasion publicitaire à la RTBF

La CCOJ a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005.

La CCOJ est dorénavant l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle est également l'interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.

CCOJ

LES EXPERTS JOUENT LA MONTRE

Pour la troisième réunion de son histoire, le 7 février passé, la CCOJ a repris la question des experts, évoquée lors de ses deux précédentes réunions. Les membres de la CCOJ ont redit les critères définis lors de la réunion précédente puis des propositions d'experts ont été avancées. Le CJC avait contacté trois candidats dont un, Michel Verstraeten avait déjà marqué son accord. La COJ a proposé, sous réserve d'obtenir son accord, la candidature de Bernard De Vos. L'ICC a présenté la candidature de Christelle Tecchiato, une juriste qui soutient actuellement le travail de rédaction de l'arrêté sur la formation des animateurs dans le cadre de la législation sur les centres de vacances. Finalement, la CCOJ a conclu ce point en décidant d'attendre des candidatures fermes des candidats et a reporté le suivi de cette décision à la réunion suivante.

Un débat d'une heure s'est ensuite enclenché entre la CCOJ et les représentants des Observatoires des Politiques culturelles d'une part, de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse d'autre part. De manière collégiale ils vont effectuer le travail de soutien méthodologique à l'évaluation du décret OJ tel que la Ministre le décrit dans sa feuille de route. La méthodologie sera la suivante : l'évaluation du décret se basera sur des enjeux identifiés comme importants par les Organisations de Jeunesse, la Ministre de la Jeunesse ou les services de l'Administration. Ces enjeux seront abordés dans des panels de discussion qui travailleront pendant six mois. Un groupe de pilotage de l'évaluation sera constitué et composé de façon paritaire. Nous y retrouverons 8 représentants des Organisations de Jeunesse et 8 représentants des services de l'Administration ou du Cabinet. Les premières étapes de travail sont connues. Il s'agit d'identifier les enjeux, de définir le travail des panels et d'identifier les éléments et les sources d'informations nécessaires au bon travail des panels. Rappelons que l'évaluation est construite pour confronter trois points de vue : ce qui existe et se pratique dans les OJ, ce qui se fait au regard du décret et les options proposées par la Ministre. Ces options étaient donc fort attendues.

Soulignons enfin que la Ministre a sollicité le secteur sur un avis qui a semé le trouble et l'incompréhension en demandant en urgence de valider la façon dont les subsides avaient été liquidés l'année précédant cette liquidation-ci. La CCOJ n'a pas bien compris la teneur de la demande et a invité la Ministre à suivre les modalités prévues par le décret.

LA NOTE D'ORIENTATION DE LA MINISTRE POUR LA RÉFORME DU DÉCRET

A la réunion du 21 février, Marylène Toussaint, attachée de Cabinet de la Ministre de la Jeunesse, a présenté la note d'orientation de la Ministre pour la réforme du décret. Ce document de 14 pages disponibles sur le site du CJC détaille certaines options de la Ministre tout en laissant certaines dispositions ouvertes. La Ministre souhaite une politique culturelle de la Jeunesse plutôt qu'une politique de Jeunesse. Ce postulat de départ explique sans doute en grande partie que la note d'orientation nous laisse plutôt sur notre faim. Nous aurions souhaité une politique de jeunesse ambitieuse qui dépasse la dimension culturelle certes importante, et pose les jalons d'une politique de jeunesse, par et pour les jeunes qui permette de les voir prendre une place active et responsable dans la société.
Ces enjeux-là seront certainement portés très hauts par le CJC dans le travail d'évaluation du décret. Ce travail ne s'arrêtera pas là. Des dimensions d'ingénierie administrative et gestionnaire seront très présentes également dans l'évaluation. Nous nous devrons

donc d'être attentifs et propositionnels par rapport aux modalités de subvention des Organisations de Jeunesse comme aux modalités de contrôle de l'action des OJ.
La CCOJ a également procédé à la proposition de trois experts comme membres de la CCOJ. Pour rappel, le décret prévoit que la CCOJ compte parmi ses membres trois experts désignés par la Ministre. Bien que peu favorable à ces désignations d'experts, la CCOJ a fait le choix de proposer trois personnes. Il s'agit de Christelle Tecchiato, Bernard De Vos et Michel Verstraeten. Cette décision a fait l'objet d'un consensus relativement serein au sein de la Commission. Bernard Devos est éducateur de formation et très porté sur les secteurs de l'aide à la jeunesse. Il a écrit quelques ouvrages sur les jeunes. Michel Verstraeten a fréquenté plusieurs organisations de Jeunesse (Vacances Vivantes, L'Université de Paix, la COJ et les GCB). Il connaît très bien le secteur et est également docteur en sciences de gestion. Il apportera un regard sur ces matières-là en particulier. Enfin, Christelle Tecchiato a été présidente de Jeunesse et Santé, licenciée en droit, elle accompagne le travail de la Commission Formation du CJEF dans la révision de l'arrêté Formation du décret Centres de vacances. Ses compétences juridiques seront précieuses dans le cadre de la réforme du décret.
Le travail sur le Règlement d'Ordre Intérieur avance au sein du Groupe de travail qui s'emploie à finaliser une proposition complète à soumettre à la CCOJ.

B.M.

Le Conseil de la Jeunesse d'Expression française a pour mission de promouvoir toutes les activités susceptibles d'assurer la participation des jeunes aux décisions et mesures qui les concernent. Conseil consultatif en matière de politique de jeunesse, il donne, soit d'initiative, soit à la demande d'un ou de plusieurs ministres, des avis sur tous les problèmes concernant la jeunesse. Le CJEF assure également le lien entre les organisations de jeunesse reconnues en Communauté française (80 OJ).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CJEF

La dernière Assemblée Générale du CJEF s'est tenue le 19 janvier. Nous avons traité les points suivant :

1) **Plate-forme pour une valorisation du temps libre :**
Lors de l'A.g. de novembre, une représentante de la Ligue des Familles avait proposé une collaboration avec le CJEF, pour la période des délibérations de juin. Cette proposition a été suivie de la constitution d'un groupe « Plate-forme pour une valorisation du temps libre », initié par la Ligue des Familles et les Organisations de Jeunesse.

Le but de ce groupe est d'avoir une démarche proactive par rapport à l'occupation des jeunes durant ces délibérations et aux questions que cela pose. Pour commencer, ce groupe a rédigé un texte de positionnement clair. Ce texte a été présenté en AG du CJEF et a été avalisé.

En outre, La Ligue des familles avait précédemment remis en cause sa participation à ce groupe. L'AG a décidé de continuer ce projet, avec ou sans elle.

2) **Priorités culturelles :**

A l'issue des Etats généraux de la culture, la Ministre Fadila Laanan a proposé un rapport « Priorités culturelles ».

3) **Groupes de travail et Commissions :**

Le travail en cours dans les différents groupes de travail et Commissions a été présenté. Un nouveau groupe s'est mis en place en vue de préparer la participation de la délégation CJEF au Forum Social Européen.

Voir Correspondance 93.

4) **Informations sur le colloque du 6 mai**
L'émission radio « Quand les jeunes s'en mêlent « fête sa 100ème. A cette occasion, une enquête sur les jeunes a été lancée et des émissions « spéciales » ont été et seront proposées. En partenariat avec le CJEF, un colloque est organisé le 6 mai 2006 sur le thème « Parole Jeune : utopie ou réalité ». Cette journée se déroulera à Bruxelles et sera ouverte à tous. L'accent sera mis sur l'intergénérationnel.

Le CJEF était chargé de remettre un avis sur celui-ci. Préparé en groupe de travail, le texte d'avis a été approuvé, après un long débat mais avec très peu d'amendements. Il a été envoyé à la DG culture (Direction Générale).

E.M.

COMMISSION VOLONTARIAT DU CJEF

Les préoccupations actuelles de la Commission Volontariat du CJEF sont de deux types :

1. Information des OJ du CJEF à propos de la nouvelle Loi sur le volontariat surtout de ses spécificités concernant le secteur jeunesse. Etudier les problématiques qui pourraient être soulevées en faisant appel aux OJ pour connaître leurs réalités de terrain... Pour l'instant, certaines d'entre elles se rendent compte de l'importance de cette loi, pour d'autres, cela semble une nébuleuse ...
2. Un projet de forum sur cette question, ouvert uniquement aux associations de jeunesse, est actuellement sur la table : la commission attend les réactions des OJ. Les personnes de contact à ce sujet sont : Despina EUTHIMIOU - despina.euthimiou@mjs.be 0476/518.313 et Solange DEBERG - solangedeberg@yahoo.fr - 02/219.15.62 (Bureau)

S.D.

COMMISSION EMPLOI DU CJEF

La commission Emploi travaille actuellement sur trois fronts :

1. un nouveau contact est prévu le 1er mars avec le Vlaamse Jeugdraad pour préparer une interpellation commune sur le thème de **l'accès à l'emploi pour les «groupes à risques»** : les jeunes, les femmes, les immigrés, les handicapés.

2. Etudier les **aides à l'embauche** en vue de rédiger et de diffuser un outil permettant aux jeunes de se situer dans le cadre des possibilités de contrats qui peuvent leur être proposées. Cette publication risque toutefois de faire double emploi avec les brochures respectives des Jeunes FGTB et des Jeunes CSC. J'ai plutôt demandé un état des lieux des aides à l'embauche et de leur utilisation. A voir donc...

3. Participer à une **évaluation de l'OCDE** (Organisation pour le Développement économique en Europe) **sur la transition entre la vie scolaire et la vie active** : il s'agira d'une étude comparative entre les pays de l'Union européenne sur les mesures qui facilitent la transition de l'école à l'emploi pour les jeunes. L'objectif est de faire des recommandations et, évidemment, de mettre les Etats en concurrence sur ce point. Le CJEF va être consulté mais aussi l'ensemble des partenaires sociaux. Les Jeunes CSC vont donc intervenir dans le cadre de la consultation du CJEF et de la CSC. La venue des experts est prévue le 27 mars. On peut supposer que les résultats seront disponibles à la fin de la présidence autrichienne.

Cl. D.

FESOJ

Structure fédérative regroupant les Organisations de Jeunesse, les Fédérations de Centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l'accueil de l'enfance. La FESOJ organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeur au sein de la CESSOC (Confédération des Employeurs du Secteur Social) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.

AVANCÉES SUR LA CONCLUSION D'UNE CCT

La Fesoj a essentiellement travaillé sur la conclusion d'une CCT 2005 bis sur les barèmes. Ce dossier devient un réel casse-tête pour les Organisations de Jeunesse. Reprenons. Une CCT est une convention collective de travail, c'est-à-dire un accord conclu entre les représentants des employeurs et des travailleurs (syndicats) et qui a force de loi. En 2005, une première CCT a été conclue, elle fixait un seuil minimal de rémunération pour les travailleurs du secteur socioculturel dont nous faisons partie. En juin, des masses budgétaires ont été libérées par le Gouvernement de la Communauté Française pour augmenter les salaires. Une deuxième CCT que nous appelons CCT 2005 bis était en préparation pour décider de la façon dont l'argent devait être dépensé.

Ces négociations sont difficiles. Entre employeurs, les réalités sont très différentes au sein du secteur socioculturel. Avec les syndicats, les négociations sont également

difficiles. Ces négociations prennent du temps, beaucoup de temps et débouchent sur des accords compliqués à saisir.
A l'heure où nous écrivons ces lignes, il est probable que les représentants des employeurs et les syndicats signeront le 10 mars 2006, une CCT 2005 bis. En conséquence, des opérations de régularisations des salaires 2005 devront être réalisées en 2006 ce qui pose de très gros problèmes pratiques à tout le monde.

Pour amoindrir la difficulté, les travailleurs devraient recevoir une prime calculée sur base de leur rémunération totale perçue en 2005 et amenant cette rémunération à au moins 83 % des barèmes (soit une augmentation du seuil minimal des barèmes salariaux de 3 %).

D'ores et déjà, les discussions ont commencé en 2006. Les employeurs ont demandé des décisions rapides permettant d'augmenter les travailleurs dans l'année. Un préaccord existe pour porter le seuil minimal à 84 %. La balle est à présent dans le camp du Gouvernement qui doit décider du budget qu'il affecte à l'augmentation des salaires des travailleurs.

PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Fesoj aura tenu son Assemblée Générale au moment où vous lirez ces lignes. La préparation en CA a été assez sereine. L'AG précédente avait demandé que la Fédération des employeurs du secteur des Organisations de Jeunesse trouve de nouveaux moyens. Cela a pu être réalisé puisque la Fesoj a obtenu un conventionnement avec le Service Jeunesse de l'Administration ce qui lui permet de bénéficier d'une subvention de 25 000 euros. Cet apport devait permettre une certaine stabilité. Malheureusement, il permettra surtout de compenser les diminutions de subventionnement Maribel qui sont venues plomber les perspectives financières pour 2006.

La Fesoj prévoit en 2006 de continuer son rôle de représentation des employeurs mais aussi d'information vers ceux-ci en étant présente sur les mêmes questions qu'aujourd'hui : le suivi des accords du Non-Marchand et les négociations des CCT qui en découlent, le suivi des travaux des fonds Maribel et fonds Groupes à risques.

B.M.

DIMINUTION DES SUBVENTIONS MARIBEL EN 2006

C'est une information importante de ce début d'année, le fonds Maribel a pris la douloureuse décision de diminuer les subventions accordées dans le cadre des emplois qu'il a accordé. Cette décision s'explique par la situation de déficit structurel dans lequel s'est retrouvé le fonds, situation qui s'explique par plusieurs raisons.

Tout d'abord, le Gouvernement fédéral a mis à mal la trésorerie du fonds en décidant d'octroyer une partie des subventions un an plus tard, faisant en quelque sorte du fonds Maribel le banquier de l'Etat. Ensuite, les répartitions des masses entre les fonds ont été modifiées avec la scission des commissions paritaires en trois (néerlandophone, francophone et bi-communautaire). Enfin, des emplois ont été accordés alors que le fonds n'avait sans doute pas les moyens d'en assurer la subvention. Cette décision se chiffre à peu près à 3000 euros de moins pour un emploi temps plein. Les employeurs vont devoir trouver cette somme ailleurs.

B.M.

Nouveau décret « organisations de jeunesse »

le compte à rebours a démarré

Interpellée en janvier en séance du Parlement de la Communauté française, Fadila Laanan, ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse[1] a dévoilé sa feuille de route concernant la préparation d'un nouveau décret pour les organisations de jeunesse.

Un processus qui démarre par la présentation ce 21 février à la Commission consultative des organisations de jeunesse (CCOJ) d'une note d'orientation générale qui comportera les finalités et les objectifs opérationnels. Cette note est basée sur la déclaration de politique communautaire, sur le rapport des médiateurs, sur la note de priorités politiques de la ministre de février 2005, sur le rapport de l'évaluation prospective déjà réalisée avec le secteur et sur son plan « Priorités Culture » émanant des états généraux.

De concert, la CCOJ, les observatoires de l'enfance et de la jeunesse et des politiques culturelles ainsi que des représentants du service de la jeunesse et de l'inspection travailleront à la préparation du dispositif d'évaluation; un comité de pilotage sera composé de représentants de ces différents organes et du cabinet. Une première réunion est aussi prévue à la fin du mois de février. « Le dispositif d'évaluation reposera sur trois axes, qui seront menés simultanément et mis en relation: le premier consistera à répertorier les différentes organisations existantes et leurs pratiques ainsi que les autres formes d'implications des jeunes; le second sera une évaluation de ces pratiques par rapport au décret de 1980 et le troisième consistera en l'analyse de celles-ci par rapport à ma note d'orientation générale. Le processus d'évaluation devra aboutir à des propositions concrètes », expliquait en substance la ministre.

Viendra ensuite – de mars à novembre – la phase d'évaluation proprement dite. Une procédure de validation des propositions retenues sera également mise en place. L'ultime étape consistera en la rédaction d'un projet de décret sur la base des propositions issues de l'évaluation. La ministre s'est fixé comme échéance la fin janvier 2007 pour le déposer sur la table du gouvernement.

Un dynamisme intéressant

Cette feuille de route a été positivement accueillie par le secteur, qui se réjouit que le sujet devient une priorité. « Le climat de travail avec les observatoires et le cabinet est bon », remarque Catherine Lemaître, coordinatrice du Réseau des non confédérés (RNC)[2], tout en attirant cependant l'attention sur l'écueil des délais. « Il ne faudrait pas s'y arrêter, poursuit-elle, ni se limiter à un travail d'experts. Il est important de prendre du temps pour que le terrain s'approprie cette réflexion. »

Les représentants des OJ sont aussi en attente de nouveaux moyens. Comme le souligne Geoffroy Carly, président de la Confédération des organisations de jeunesse (COJ)[3], « il faut veiller à ne pas se contenter de faire autre chose avec les mêmes ingrédients, à ne pas se restreindre à un changement esthétique. » Il apprécie en tout cas cette volonté politique rassurante et qu'un cadre soit posé. « Bien sûr, dit-il, cela engendre des craintes, légitimes et liées au changement, mais c'est audacieux, le secteur reste fermé sur lui-même et c'est chose rare que l'on prenne en compte de nouvelles réalités. »

Du côté du Conseil de la jeunesse catholique (CJC)[4], on se dit en demande de reconnaissance mais aussi de soutien, à l'emploi et à la formation notamment. « L'engagement des bénévoles ne se fait plus à partir de convictions mais de participation active dans une dynamique de projet, fait remarquer Brice Many, secrétaire général du CJC. Il faut reconnaître la spécificité des OJ, construire des modes de financement qui tiennent compte de cela. »

Au cabinet de la ministre, on se félicite de cette démarche dialogique « dans laquelle les questions de fond vont être abordées avec le secteur et traduites par des objectifs opérationnels précis. La question du sens ne doit pas être éludée, les orientations seront choisies ensemble avec les acteurs et pour les jeunes. » Des groupes de travail sur des points précis de discussion vont se constituer.

1. *Cabinet, place Surlet de Chokier, 15-17 à 1000 Bruxelles – tél.: 02 213 17 00 – Fax: 02 213 17 09.*
2. *Réseau des non confédérés, rue des Tanneurs, 115 A à 1000 Bruxelles – tél.: 02 513 54 94 – fax: 02 513 55 95 – courriel: info@rnc.be – site: www.rnc.be.*
3. *Conseil de la jeunesse catholique, rue de la Charité, 43 à 1210 Bruxelles – tél: 02 230 32 83 – fax: 02 230 68 11 – courriel: cjc@cjc.be – site: www.cjc.be*
4. *Confédération des organisations de jeunesse, rue Traversière, 8 à 1210 Bruxelles – tél.: 02 218 31 03 – fax: 02 219 86 65 – courriel: info@coj.be – site: www.coj.be.*

Réactions de la FEF concernant le coût de la mobilité pour les étudiants

Les trains et les bus trop chers pour les étudiants

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS FRANCOPHONES (FEF) dénonce le fait que la Stib et les Tec vont augmenter leurs tarifs en fonction de l'index. Selon la Fef, la palme revient toutefois aux chemins de fer *"qui vont plus loin que l'index"*. Pour dix trajets, le prix du Go-Pass est passé à 45 euros. *"Dans le budget d'un étudiant qui kote, ces 45 euros par mois, ce n'est pas rien, surtout s'il est boursier"*, explique la porte-parole de la Fédération Delphine Michel. Quant à la formule Campus, censée être plus avantageuse, elle est rendue inefficace par ses conditions d'application trop strictes.

La Fef souligne également que les étudiants flamands qui étudient à Bruxelles bénéficient pour leur part d'abonnements gratuits sur le réseau Stib grâce à l'appui de la Communauté flamande. De la même manière, les fonctionnaires fédéraux bénéficient de la gratuité des chemins de fer pour les déplacements domicile-travail.

Et la Fef d'appeler à ce qu'une politique tarifaire cohérente et accessible à tous les étudiants soit mise en place. **(G.T.)**

Réaction de la FEF concernant les frais dans l'enseignement supérieur

Liste des frais : ébauche

▸ Infrastructures et matériel ne doivent pas être payés par les étudiants, dit le CGHE.

L'été passé, la perception de droits d'inscription complémentaires ("dic") auprès des étudiants de l'enseignement supérieur de la Communauté française était proclamée illégale par la justice. Qui dénonçait aussi l'absence de législation en la matière et demandait au gouvernement qu'il établisse une liste de frais admissibles dans les Hautes Écoles et écoles d'arts et d'architecture. Histoire de couper court au remplacement pur et simple des "dic" par les "dac" (droits administratifs complémentaires qui, eux, ne sont pas dénoncés). Un décret a été adopté dans la foulée. Et la ministre de tutelle, Marie-Dominique Simonet (CDH), a chargé le Conseil supérieur de l'enseignement artistique et le Conseil général des Hautes Écoles (CGHE) de lui rendre un avis sur la question. Le second, dont nous nous sommes procuré le rapport, est assez tranché. Il rappelle que, si les Écoles réclament ces frais supplémentaires, c'est par manque de moyens. Et réclame que même les frais admissibles soient plafonnés, et leur mutualisation organisée partout. Ensuite, il nuance.

Primo, les frais liés aux infrastructures, équipements et matériel de base. Une majorité de deux tiers se prononce pour qu'ils ne puissent plus être facturés aux étudiants. Important : c'est ce poste qui pèse le plus lourd dans les portefeuilles !

Secundo, les services offerts aux étudiants en dehors de l'enseignement proprement dit (parking, bibliothèque accessible au-delà des heures d'ouverture de bureaux, etc.). Ceux-là pourraient encore être à leur charge.

Même chose pour les troisième et quatrième catégories : les frais administratifs stricto sensu et les frais spécifiquement liés à une année d'étude dans certaines formations.

A noter que la Fef (fédération des étudiants francophones) envisage d'introduire un recours devant la cour d'arbitrage contre le décret qui donne au gouvernement l'autorité d'arrêter la liste des frais admissibles. La Fef réclame un décret ad hoc et le débat parlementaire qui va avec.

M.Bs

Rencontre entre fédérations d'étudiants et ministre à propos de la limitation du nombre de non-résidents

Les étudiants rencontrent Simonet

LA LIMITATION DU NOMBRE DE NON-RÉSIDENTS à l'inscription dans certaines filières où le quota d'étrangers pose problème sera au centre des discussions, ce mercredi, entre la ministre de l'Enseignement supérieur, Marie-Dominique Simonet (CDH) et les fédérations d'étudiants : Fef (Fédération des étudiants francophones) et Unécof (Union des étudiants francophones). Les avis sont tranchés. Pour l'Unécof, la norme maximum de 30 pc envisagée se met en porte-à-faux avec les principes de mobilité étudiante et avec la Convention européenne des droits de l'homme, même s'il est évident qu'il faut trouver une solution rapide au problème, pour les études de vétérinaire en particulier. Mais l'Unécof préfère une limitation en fin de première année à un quota arbitraire à l'inscription. Et elle répète sa proposition d'une année commune aux sciences de la vie permettant une meilleure orientation en cas d'échec.

Du côté de la Fef, aussi, on évoque une atteinte claire à la liberté étudiante. Mais la solution proposée est différente. Par la réalimentation du Fonds de mobilité, estime la Fédération, des solutions locales correctrices pourraient être trouvées. Laquelle s'offusque de ne pas avoir été consultée avant la parution au "Moniteur" de l'arrêté. **(M.Bs.)**

Carte blanche

Les membres de l'ASBL Respire
Respire prône une consommation raisonnable et responsable et œuvre pour libérer l'espace public de la publicité commerciale

RTBF : contrat public ou publicitaire ?

mées, de plus en plus dictés par l'intérêt des annonceurs, la publicité commerciale est par nature incompatible avec les missions de service public. La publicité commerciale présente les produits qu'elle vend sous des jours idéalisés sans jamais parler des effets que leur consommation implique. Elle impose à tous des modèles largement inaccessibles (il faudrait être jeune, blanc, beau, riche, en bonne santé, et tant pis pour les autres). Les valeurs qu'elle prône sont celles de l'égoïsme, du chacun pour soi, elle renforce les stéréotypes et dresse les gens les uns contre les autres.

Les publicitaires utilisent des techniques toujours plus sophistiquées et coûteuses pour manipuler le consommateur dans le but de lui faire acheter le plus possible, le plus souvent possible. Le 9 janvier 2006, *Le Soir* titrait : « *Le Belge consomme trois terres* ». Ces trois terres – rappelons que nous n'en avons qu'une – sont consommées par la somme de toutes nos consommations quotidiennes, dont une grande part est motivée par la pression sans relâche qu'exerce la publicité commerciale. Pour sortir de cette impasse écologique et sociale, il est donc vital de diminuer notre niveau de consommation. Dans ces conditions, est-il raisonnable que le service public, dont l'esprit doit être à la protection du bien commun, se fasse porteur de discours incitant à la surconsommation ?

L'enjeu est important : c'est rien moins que l'avenir de la RTBF qui est discuté. Si l'on ne prend pas garde aux décisions qui seront prises cette année, le contrat de gestion en cours de négociation pourrait bien être le dernier, et la RTBF connaître un sort identique à celui de la Sabena. Si la RTBF venait à être financée pour moitié par la Communauté française et pour moitié par la publicité commerciale, y aurait-il encore beaucoup de voix pour prendre la défense d'un service qui n'aurait de public plus que le nom ?

La RTBF a-t-elle pour mission de « vendre du temps de cerveau disponible » aux grandes marques ?

Le nouveau contrat de gestion de la RTBF est en négociation au Parlement de la Communauté française. La ministre de l'audiovisuel Fadila Laanan a déclaré qu'elle serait à l'écoute des citoyens jusqu'à Pâques. Si nous ne voulons pas que la RTBF, comme d'autres chaînes privées, ait pour mission de « vendre du temps de cerveau disponible » aux grandes marques, agissons, maintenant ! ■

Des pistes pour agir sur : www.consoloisirs.be ; la pétition de RAP pour le maintien de la règle des cinq minutes : http://5minutes.agora.eu.org/ ; la pétition de Respire pour libérer la RTBF de la publicité commerciale : www.respire-asbl.be

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

- Appel aux OJ ! 22
- ACMJ : Blogo Mag : bloguons ensemble ! 22
- Volontariat E&A : Zinneke Parade 2006 22
- Gîtes d'étape du CBTJ : cet été, animez ! 23
- GCB : journée tremplin du 22 janvier 23
- Les guides, les scouts et les patros au Salon des mandataires 23
- Gratte fête ses 20 ans ! 23
- Indications : la revue fait peau neuve 23
- JOCF : un infokit qui vient à point nommé 23
- En projet chez les guides 24
- SIAJ : Expo : « Ecoute-moi quand j'te regarde » 24
- Forum annuel de la JEC 24
- Revue de presse 24
- J/CSC : Participation au Forum social autour du thème de la démocratie participative 27
- Enterrement du « jeune chômeur inconnu » 27
- Carte blanche : Régularisation collective pour les occupants de l'église St. Boniface d'Ixelles 29
- J&S : Réseau Jeunes et alcool : des constats pour inquiéter ? 30

APPEL AUX OJ !

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient a coeur et que vous souhaitez partager ? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de meme pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste ou a l'adresse électronique suivante : correspondance@cjc.be

ACMJ : BLOGOMAG : BLOGUONS ENSEMBLE !

Au départ, BlogoMag n'était qu'une idée. L'idée d'un projet d'éducation aux médias. Une éducation aux médias qui fait participer les jeunes. Des jeunes qui consomment et produisent des médias avec une attitude critique. Une critique citoyenne de la blogosphère d'aujourd'hui. Aujourd'hui, BlogoMag est né.

BlogoMag, c'est un **magazine de blogging** : des concours, des trucs & astuces, du Blog'Art, des débats, des Blogs Stars, des témoignages, des conseils... Un magazine en ligne (www.blogomag.net) aux couleurs jeunes et dynamiques, au contenu en évolution et à l'expression interactive et dont les auteurs sont des jeunes, blogueurs avertis ou néophytes.

BlogoMag, ce sont également des **ateliers de sensibilisation** aux weblogs et dangers de l'Internet. L'objectif de ces animations menées dans les classes, les groupes de jeunes, les formations ou les centres extrascolaires, est de responsabiliser les jeunes à une utilisation critique d'Internet. Critique et pertinente. Critique et créative. Critique et citoyenne. Déjà 150 jeunes ont bénéficié de cette animation et se sont lancés dans une exploration du Web à partir de leurs skyblogs, et de leurs propres expériences. Bloguer en comprenant les enjeux de la Netiquette, l'éthique du net... Premiers pas pour une blogosphère meilleure...

BlogoMag, c'est enfin des **échanges**. Parents, professeurs, animateurs et autres responsables de jeunes sont inquiets à propos de l'ampleur du phénomène blog. Inquiets et déroutés. Par sa réflexion sur le sujet et son action sur le terrain, Action Ciné Médias Jeunes (ACMJ) intervient dans des formations, rencontres et autres échanges sur cette question des pratiques des jeunes sur Internet. Car il s'agit de comprendre pour mieux agir.

Dès lors, si vous désirez vous lancer dans l'aventure, en participant d'une façon ou d'autre autre à Blogomag, n'hésitez pas à prendre contact avec Anne-Claire Orban (acorban@blogomag.net ou par téléphone, au 02/230 32 83).

VOLONTARIAT D'ENTRAIDE ET AMITIÉ : ZINNEKE PARADE 2006

Spécialisée dans le volontariat social, principalement d'écoute, l'association décide à présent d'innover : en 2006, elle se lance dans une nouvelle aventure via la Zinneke Parade. Sa participation dans ce défilé coloré célébrant le brassage entre cultures permettra d'ouvrir le rayon d'action de l'association : toucher un public plus jeune et plus sensible à une approche artistique et culturelle du volontariat.

En quoi consiste le projet : Participation à la Zinnode Nord ?

Le thème de cette année est l'Avenir. Volontariat d'Entraide et Amitié sera présent dans le pôle Nord de la parade (regroupant les communes de Schaerbeek, Laeken, St-Josse et Bruxelles) ayant comme sous-thème « l'Exposition universelle 2058 ».

Le projet s'appelle « Appel d'air ! » et aborde la double problématique de la disparition des ressources premières dans le futur et de la suprématie actuelle du Nord sur le Sud. Comment les générations à venir feront-elles pour survivre dans un héritage environnemental pollué ? Grâce à la solidarité internationale ! Le Nord ayant épuisé toutes ses réserves d'énergies est désormais dépendant du Sud possédant une source artificielle d'oxygène de sa propre fabrication. Elle est représentée dans le défilé par le char en forme de « poumon d'acier » de la planète.

Volontariat d'Entraide et Amitié sera présent dans la construction du char et de son animation : rapport entre les sudistes et les nordistes dans la dramaturgie générale de la zinnode. Concrètement, cela revient à dire la mise en place de nombreux ateliers hebdomadaires : réalisation de costumes en matière recyclable, construction d'instruments de musique, ateliers de danse, de jonglerie et de maquillage en parallèle avec l'atelier musique. Quant au char, il sera conçu et réalisé un dimanche sur deux et décoré par les enfants les mercredis après-midi.

Ainsi, tout en sensibilisant les jeunes à la prévention et à la protection de l'environnement, les volontaires travailleront main dans la main avec des jeunes de différents horizons à la construction symbolique de notre société future.

En termes de subsides, l'association bénéficiera de la totalité du montant demandé à la Communauté Française.

GRATTE FETE SES 20 ANS !

Gratte est une association de jeunes qui ont entre 17 et 35 ans. Elle est reconnue par la Communauté française comme « service de jeunesse ». Son projet est un véritable défi : créer des occasions de Rencontre entre des jeunes « valides » et d'autres qui sont porteurs d'un handicap mental léger à modéré.

Le 12 mars au centre culturel d'Auderghem, dans le cadre de son 20e anniversaire, l'asbl Gratte réunira ses membres et amis autour d'un spectacle conçu et réalisé par les associations « Artifices » et « le Silex », mettant en scène des personnes handicapées mentales. Véritable voyage dans l'imaginaire, l'asbl Artifices nous propose « A2 ». Poétique, touchant et plein d'humour, ce spectacle basé sur le travail du clown est un magnifique hymne à la simplicité. Voyage, il en sera également question grâce au Silex qui nous emmènera par le chant et le rythme du djembé à travers les sons du monde.

Info pratique : 02/534 20 28 gratte.info@tiscali.be - asbl Gratte Rue H. Genard, 2 à 1070 Bruxelles.

INDICATIONS : LA REVUE FAIT PEAU NEUVE

La revue de critique littéraire, Indications, a changé de maquette. Consacrée à la critique de romans contemporains dans le but principal d'éveiller les jeunes à la littérature, elle parait cinq fois par an.

Aujourd'hui, chaque numéro propose un dossier consacré à un auteur, à un thème ou à la littérature d'un pays, des informations sur l'actualité du monde littéraire et une trentaine de critiques de romans récents. La revue s'adresse à tous les amoureux du livre. Les professeurs de français, animateurs, ou bibliothécaires sont particulièrement concernés par ce qu'on y découvre : des suggestions de lectures, des pistes de recherche, des interviews d'auteurs ou de divers acteurs de la chaîne du livre, un regard critique par rapport aux nouvelles parutions.

GCB : JOURNÉE TREMPLIN DU 22 JANVIER

Tous les chefs d'unité et leurs équipiers ont été conviés à un rassemblement national le 22 janvier dernier. Plus de 100 CU et membres de staff d'Unité étaient au rendez-vous ! Un bilan de la santé du mouvement guide a pu être présenté. Des enjeux pour l'avenir ont été identifiés. Chaque participant a pu donner des pistes de proposition d'action concernant par exemple le recrutement des animateurs, les relations avec les communes, la formation, l'image, etc. Les 10 enjeux et leurs pistes ont été rassemblés dans la revue Guides.be de février (disponible sur demande au 02/538.40.70).

La volonté des Guides est de pouvoir rencontrer annuellement les différents acteurs du mouvement. Des rencontres avec les animateurs ont déjà lieu chaque année à la rentrée de septembre (journées d'ouverture). La journée des staffs d'Unité va devenir annuelle. La prochaine rencontre rassemblera les cadres bénévoles et les employés de la fédération ce 18 mars 2006.

JOCF : UN INFOKIT QUI VIENT A POINT NOMMÉ

« Bandes », le mot évoque, de premier abord, une connotation négative: on pense aux gangs, gangsters, voyous…

S'il est vrai que les jeunes en groupe passent rarement inaperçus, sont-ils pour autant nécessairement redoutables ? Faut-il vraiment les craindre ? Info-kit, le trimestriel de la JOCF, s'est documenté et donne également la parole aux jeunes eux-mêmes sur cette question. Dans quelle mesure, la recherche du groupe ne constitue-t-elle pas une alternative, parfois tout à fait constructive, au chacun pour soi et à l'individualisme prédominant dans notre société ?

Dans la partie « Interpellant », vous trouvez la position de la JOCF sur le phénomène des bandes et les émeutes en France et d'autres réaction comme celle de la JOC française.

Dans la partie « Trouvaille », vous trouverez divers articles, livres et sites Internet qui vous permettront d'approfondir le thème.

Infokit N° 14 - JOCF, rue des Moucherons,3 - 1000 Bruxelles – Tél.02/513 79 12 Infokit@joc.be

GÎTES D'ÉTAPE DU CBTJ : CET ÉTÉ, ANIMEZ !

Pour les stages d'été, cirque, spéléo, web, vtt, naturaliste, djembe et éveil artistique (pour enfants handicapés), les Gîtes d'Étape du CBTJ cherchent des animateurs brevetés (ou équivalents).

Formulaire de candidature, conditions, dates et programmes sur demande au 02/209.03.02 ou par courriel v.lefebvre@gitesdetape.be

LES GUIDES, LES SCOUTS ET LES PATROS AU SALON DES MANDATAIRES

Ces 17 et 18 février derniers, les mouvements de jeunesse étaient présents à Marche où se tenait le Salon des mandataires communaux. Le ministre Courard, à l'initiative de cet événement, a veillé à la présence des mouvements de jeunesse en leur réservant quatre stands sur la place du village reconstitué au centre du Salon.

Pendant deux jours, les Guides, les Patros, les Guides et Scouts pluralistes et les Scouts ont eu l'opportunité de rencontrer les mandataires ou candidats aux prochaines élections communales afin de les sensibiliser aux multiples possibilités de collaboration entre les communes et les mouvements de jeunesse. Ces derniers ont ainsi pu confirmer leur volonté d'instaurer avec les mandataires communaux un dialogue soutenu et ouvert, porteur d'initiatives nouvelles et favorables à tous.

EN PROJET CHEZ LES GUIDES :

Un panneau visibilité pour chaque Unité

« Les Guides sont là ! » C'est le nouveau panneau que les Guides mettent à la disposition de chaque groupe local. L'objectif est de rendre chaque Unité visible pour faire connaître l'action du mouvement guide au quotidien, dans les quartiers et villages.

Les Guides lancent une grande enquête

Les Guides veulent continuer à offrir à tous leurs membres un service qui répond à leurs besoins ! Pour cela, la connaissance de la réalité de terrain et les besoins spécifiques de chaque groupe est indispensable. Une grande enquête a donc été lancée au sein de chaque Unité. Chaque chef d'Unité est invité à collaborer en transmettant la réalité de son groupe. De cette façon, la fédération pourra continuer à mettre en place des actions en lien avec ce qui est vécu dans les groupes. Les réponses sont attendues pour le 15 avril.

Préparation du Centenaire du scoutisme

Dans le cadre de l'année 2007 du Centenaire du scoutisme, les 5 associations scoutes et guides belges rassemblent tous leurs cadres régionaux et fédéraux à un premier événement le **29 avril** prochain. C'est la première fois que les 5 fédérations (Les Scouts, FOS, SGP, VVKSM et les GCB) vont vivre un projet ensemble ! Ce sera l'occasion de mieux se connaître et de partager les idées pour les différentes festivités organisées pour le Centenaire. Plus de 500 personnes sont attendues à la journée Big Bang ce **29 avril**. Pour en savoir plus sur la fête du centenaire du scoutisme en Belgique : www.scouting2007.be

Colloque inter mouvements

En collaboration avec le Patro, les Scouts, les Scouts et Guides Pluralistes, un colloque inter mouvements sera organisé, le **24 mai**, sur le thème de la pertinence des mouvements de jeunesse aujourd'hui. Les mouvements de jeunesse, que peuvent-ils apporter aux jeunes et à la société ? Le colloque s'adresse notamment aux professionnels de l'éducation. Les résultats d'une enquête auprès de 600 personnes et concernant l'opinion des personnes interrogées sur les mouvements de jeunesse seront rendus publics à cette occasion.

SIAJ : EXPO : << ECOUTE-MOI QUAND J'TE REGARDE >>

L'exposition photos des sept jeunes liégeoises participant au projet « Ecoute-moi quand j'te regarde » réalisé en partenariat par le SIAJ et Le Centre de Jeunes « La Bicoque » a rencontré un vif succès, le public ayant répondu présent à l'appel.

Cerise sur le gâteau : à la demande de la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique Francophone, les albums vont être incorporés à leur exposition « Trajet réel - Trajet rêvé » dans le cadre de la 5ème Biennale Internationale de la Photographie et des Arts visuels de Liège.

Pratiquement vous pourrez les feuilleter au gré de votre fantaisie et de vos envies au Centre wallon d'Art contemporain « La Châtaigneraie », chaussée de Ramioul n°19 à 4400 Flémalle du 8 au 26 mars 2006.

Pour des informations pratiques sur ces différents évènements vous pouvez contacter dans l'ordre : le SIAJ (02/219 46 80), Cécile Lebrun de la FMJBF (04/274 50 45 et c.lebrun@fmjbf.org) et « La Châtaigneraie » (www.cwac.be).

FORUM ANNUEL DE LA JEC

La pluie « torrentielle » qui est tombée sur toute la Belgique le mercredi 15 février dernier n'aura pas réussi à décourager les quelques 64 délégués et adultes ressource(s) à se rendre à la Maison du Travail de Namur. Qu'est ce qui pourrait motiver des jeunes à se lever avant 5 heures du matin pour faire plus de 3 heures de voyage ? Tout simplement, le forum de la JEC !

Alors que les formateurs et formatrices de la JEC installent leurs ateliers, les participants des différentes écoles arrivent au compte goutte. A dix heures et quart, tout le monde est enfin présent et James Pirnay, secrétaire général de la JEC, fait les présentations et déclare ouverte l'édition 2006. Le timing est lancé : chaque formateur, suivi d'un groupe hétérogène et enrichi d'origines culturelles diverses, peut rejoindre la salle dans laquelle se déroulera son atelier.

Ils sont jeunes, parfois très jeunes. Ils ne manquent pas d'idées et savent ce qu'ils veulent. Motivés par leur rôle, les délégués ne sont pas prêts à se laisser mettre des bâtons dans les roues. Au contraire, ils veulent faire bouger les choses. Ce forum, c'est l'occasion d'échanger des idées, de donner des conseils et de s'inspirer des manières de faire des uns et des autres pour concrétiser un projet. Mais n'oublions pas le rôle de soutien des adultes ressource(s), alias « profs relais », qui sont là pour les soutenir et sans qui, ces jeunes perdraient peut-être leur motivation.

Quelques maîtres mots des ateliers : projet, suivi, solidarité, dialogue, écoute, élections, mémoire, évaluation, conseil de classe, adultes ressource(s), mise en commun…

Après un repas convivial, qui a offert un moment de détente sans suspendre les discussions plus informelles, l'après-midi débute avec un débat autour des questions soulevées lors des ateliers du matin. Trois invités spéciaux se retrouvent à la tribune : Chaker Tahri, délégué au Collège St-Pierre d'Uccle; Philippe Schmetz, ancien détaché pédagogique de la JEC, actuellement actif au sein de l'Aped (Appel pour une Ecole Démocratique) et Dominique Embrechts, sous-directeur au Centre Scolaire St-François-Xavier de Verviers.

Concernant le rôle du délégué de classe, Chaker insiste sur le fait que le délégué d'abord le porte-parole de la classe : de par son aisance en matière de communication, il représente aussi les plus timides, ceux qui n'osent pas s'exprimer. En outre, il est plus facile d'écouter un élève qu'une classe entière. Les délégués sont là pour faire passer l'information et la direction a besoin de ce relais.

Autour de la question des élections, les intervenants sont d'accord pour dire qu'il faut sensibiliser, responsabiliser les délégués élus et organiser les élections de manière démocratique sur base de candidatures. On ne peut pas non plus attendre de la part de chaque classe que des élèves se présentent. Il faut respecter leur volonté de ne pas participer à des élections ou de ne pas élire de délégué dans leur classe.

L'action doit être pensée par les élèves, opine Marino Cavion du CES à Asty-Moulin et les rapports avec les adultes ressources et avec la direction revêtent un caractère complémentaire à cet égard.

Quant à la réalisation d'un projet, une chose est certaine : il ne faut jamais perdre espoir, être patient et persévérer. Donner des informations concrètes et préparer une argumentation solide et cohérente face à la Direction sont les meilleurs gages pour qu'un projet se concrétise.

Après les remerciements de la part des formateurs de la JEC, les participants s'en retournent dans leur contrée encore un peu plus citoyens qu'ils ne l'étaient à leur arrivée.

Virginie Losson

Scouts, Guides, Patros : en marge ou en marche ?

Graphisme : équipe Communication & Publications de la Fédération des Guides CCB

Les mouvements de jeunesse font le point sur leur apport pédagogique

Mercredi 24 mai 2006 • Domaine de Mozet

Inscriptions : www.mouvementsdejeunesse.be • P.A.F. : 20/5 € • Contacts : 02/508.12.00 (Fédération des Scouts)

Avec le soutien de la Communauté française de Belgique

J/CSC : Participation au Forum social autour du thème de la démocratie participative

Les Carolos ont «pensé localement pour agir globalement»

Le samedi 4 février dernier s'est déroulé, à Charleroi, un Forum social sur le thème de la «démocratie participative». Différents acteurs du monde associatif de Charleroi étaient présents dont Oxfam, Solidarités Nouvelles, diverses associations et, bien sûr, la CSC qui avait réuni pour l'occasion les Travailleurs sans emploi (TSE) et les Jeunes CSC.

La journée fut variée et captivante, notamment en raison de la présence d'élus français qui ont relaté leur manière de faire et leur vision de la «Démocratie Participative» dans leur municipalité de Bobigny.

Les participants ont discuté durant une partie de la journée en ateliers thématiques sur les principales préoccupations du Forum social: AGCS (accord général sur le commerce et les services), relations Nord-Sud, logement, santé, fiscalité et forums sociaux.

Un petit moment de détente fut également proposé par une troupe théâtrale Carolo qui a présenté un opéra populaire dénonçant la société actuelle et ses tentatives d'individualisation pour mieux dicter et diriger la vie des citoyens.

Et pour conclure, les participants eurent l'occasion d'interpeller, sur le thème de la journée, les quatre têtes de listes désignées par les partis présents au Conseil communal de Charleroi.

Bref, un travail sérieux dans une ambiance détendue qui a permis aux participants de se sentir concernés et de se faire entendre.

Enterrement du « jeune chômeur inconnu »

LOUVAIN-LA-NEUVE Des étudiants, membres du «SolidarKot», ont organisé hier, sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve, un enterrement symbolique à l'aide d'un cercueil surmonté de la photo d'une jeune diplômée. Cette action visait à sensibiliser les étudiants de la cité universitaire au chômage, puisqu'il s'agissait de l'enterrement du «jeune chômeur inconnu», avec comme épitaphe les statistiques du Forem. Ces chiffres, présentés sur le stand du «Solidarkot», font état d'un nombre de 132.111 chômeurs de moins de 25 ans en Belgique, et 12% de chômeurs possédant un diplôme universitaire. «Nous voulons interpeller les étudiants qui se croient privilégiés parce qu'ils font des études supérieures: ils ne se rendent pas compte qu'ils peuvent aussi être confrontés au chômage quand ils auront leur diplôme en poche. L'action est destinée à leur faire comprendre cette réalité», a expliqué Stéphanie Adant, une étudiante de 22 ans, au nom du «SolidarKot».

CHÔMAGE ▽

Enterrement du chômeur inconnu à Louvain-la-Neuve

"Que les statistiques de l'Onem aient pitié de ton âme." Ayant découvert que les chômeurs de moins de 25 ans étaient au nombre de 132.111 unités, les membres du Solidarkot se sont recueillis, ce mardi midi, sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve, devant le cercueil du chômeur inconnu. *"C'est sûr qu'on a peur pour notre avenir quand on voit que 12% des jeunes chômeurs ont un diplôme universitaire,* nous confiait Stéphanie Adant, 22 ans, en 3e assistante sociale à Cardijn. *C'est la preuve que ce n'est plus suffisant. De solutions, on n'en a pas, mais les jeunes syndiqués nous en donneront peut-être ce mercredi, à 19 h 30, à Cardijn, lors du premier débat* Papotes, politique et pinte." J.-P. V.

Enterrement du jeune chômeur inconnu

Il y a plus de 140.000 jeunes chômeurs en Belgique. Ce chiffre effrayant n'a rien d'une révélation et pourtant beaucoup de jeunes ne se sentent pas concernés par le chômage. C'est donc dans la plus stricte intimité que le Solidarkot de Louvain-la-Neuve a enterré, mercredi dernier, le jeune chômeur inconnu.

Louvain-la-neuve, mercredi midi, un cercueil trône sur la Grand-Place. L'identité du défunt n'est pas connue, il s'agit de l'un des nombreux chômeurs de moins de 30 ans. L'idée peut paraître morbide, voire douteuse, mais leas jeunes du Solidarkot, eux, ont voulu illustrer de manière symbolique l'idée fort répandue parmi les étudiants de Louvain-la-Neuve: «Le chômage, c'est l'affaire des autres, l'affaire de ceux qui n'ont pas fait d'études». Et pourtant le chômage frappe tous les jeunes, même ceux qui peuvent inscrire sur leur CV une formation universitaire. En Belgique, près d'un chômeur sur trois a moins de 30 ans et 12% de ceux-ci ont un niveau d'étude élevé. «*La réalité est là ! C'est fini le temps où un diplôme de l'unif ou de l'enseignement supérieur nous mettait à l'abri du chômage. Aujourd'hui, une fois les études terminées, c'est le chômage qui attend la majorité d'entre nous. C'est pourquoi nous avons voulu sensibiliser les étudiants de Louvain-la-Neuve en enterrant le jeune chômeur inconnu sur la Grand-Place. Ce jeune chômeur, c'est tout le monde et n'importe qui*», explique Stef du Solidarkot.

Provoquer le débat

Les jeunes du Solidarkot ne jouent pas seulement la provoc' en installant un cercueil dans ce lieu très fréquenté de Louvain-la-Neuve. Leur but est de donner une information aux futurs diplômés et donc aux futurs demandeurs d'emploi. «*Au Solidarkot, le chômage des jeunes est un sujet qui nous préoccupe. Nous y réfléchissons et nous voulons informer pour que les étudiants soient mieux préparés à ce qui les attend. L'idée n'est pas de jouer les oiseaux de mauvaise augure, d'annoncer une terrible nouvelle et puis d'en rester là. Nous voulons lancer le débat et faire bouger les jeunes*», souligne Stef. Les participants de cette action arrêtent donc les étudiants pour échanger quelques

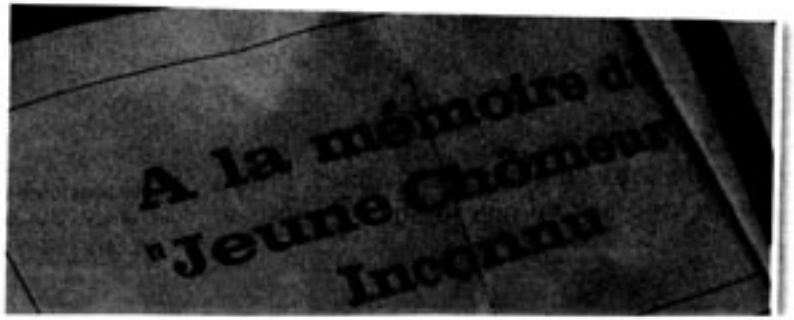

© L'Info-MW

mots. Tout habillés de noir, ils distribuent un tract... entièrement noir! «*Ici, on reçoit tous les jours des dizaines de tracts alors plus personne ne les lit. Avec notre tract tout noir, on interpelle. Ensuite on donne le vrai tract expliquant notre démarche*», précise Virginie, membre du Solidarkot.

Un verre à la mémoire du disparu

Cécile cherche du boulot depuis plus de 6 mois et elle trouvait important de participer à l'action: «*Il faut montrer que les jeunes sont là, qu'ils se bougent, qu'ils prennent leur sort en main. Nous avons droit à un boulot !*» Et pour trouver un boulot, le premier pas indispensable est la rédaction d'un curriculum vitae, ensuite il faut trouver des offres d'emploi correspondant à son profil ou encore passer l'épreuve de l'entretien d'embauche. Tout cela se prépare, des trucs et astuces existent, des choses à faire ou à ne surtout pas faire. Le Solidarkot proposera donc des ateliers de recherche d'emploi à partir du mois d'avril. L'action de sensibilisation du Solidarkot était suivie, le lendemain, par un débat à l'Institut Cardijn, cette fois sur l'initiative des Jeunes CSC de Louvain-la-Neuve. «*Nous avons invité les jeunesses politiques des 4 partis démocratiques (PS, Ecolo, CDh et MR) à venir débattre sur l'emploi des jeunes. Nous voulons entendre ce qu'ils ont à proposer pour faire changer la situation*», explique Stef.

Quoiqu'on puisse en penser, cette action démontre que les jeunes, s'ils manquent d'emploi, ne manquent pas d'idées et de ressources. Un bon présage pour leur avenir!

● **Marie-Ange Foret**

Carte blanche : Régularisation collective pour les occupants de l'église St. Boniface d'Ixelles

Arnaud Pinxteren et Céline Delforge Ecolo j
Céline Moreau Jeunes FGTB
Claire Delobel Jeunes CSC
Hamza Fassi-Fihri Jeunes CDH
Joost Cammaert Jong Groen!
Tomé Andrade MJS

Depuis le mois d'octobre des dizaines de sans-papiers occupent l'église Saint-Boniface (à Ixelles, NDLR). Parmi eux, des personnes seules et des familles avec enfants, originaires de tous les coins du monde. C'est avec la force du désespoir qu'ils ont osé sortir de l'anonymat malgré les risques et l'inconfort que cette action représente. Mais c'est aussi parce qu'ils sont malgré tout convaincus que les Belges ont encore un sens de la solidarité et une humanité assez grande pour les entendre.

Plusieurs des occupants de l'église ont déjà été arrêtés et sont détenus en centre fermé en vue de leur expulsion. Est-ce donc la seule réponse que nous sommes capables de donner à un mouvement d'êtres humains qui luttent pour la dignité ?

Protéger les plus faibles est pour une société signe de civilisation. C'est malheureusement la voie inverse que notre pays est en train de prendre. Comment se réjouir avec le ministre de l'Intérieur de chiffres d'expulsion et de refus de séjour en augmentation ? Comment considérer que l'emprisonnement d'enfants est un mal nécessaire ?

Aujourd'hui, le nombre de demandes d'asile dans notre pays diminue. Si certains en déduisent que cela signifie une baisse de la pression migratoire, ils se trompent. Cela signifie juste qu'il y a moins d'immigrants qui ont osé adresser une demande de permis de séjour et probablement beaucoup plus qui sont directement entrés dans la clandestinité. Or, cette clandestinité n'est bonne pour personne. Elle crée une masse de « sous-hommes » et de « sous-femmes » dans notre pays, des sans-droits. Sans droit à la liberté, sans droit à la santé, sans droit au logement, sans droit à l'éducation. Le seul droit des sans-papiers est de travailler dans les pires conditions pour des patrons peu scrupuleux et d'enrichir les marchands de sommeil sans pouvoir se plaindre. Cette situation n'est bénéfique pour personne, ni pour les sans-papiers, c'est évident, mais pas plus pour les travailleurs de Belgique dont les conditions de travail sont mises en concurrence avec celles d'une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci. Il en va de même pour les patrons scrupuleux du respect des lois. Comment un entrepreneur honnête peut-il espérer survivre face à des concurrents déloyaux ?

Les immigrants n'ont pas quitté leur pays par choix. Ils n'avaient pas d'autre solution que de venir ici

Les immigrants dont nous parlons n'ont pas quitté leur pays par choix. Ils n'avaient pas d'autre solution que de venir ici. Imaginer qu'il est possible de diminuer les flux migratoires par des lois tant que les pays du Sud ne connaîtront pas une situation meilleure est illusoire. La seule chose que nous pouvons supprimer, c'est l'illégalité.

C'est pourquoi nous réclamons dès maintenant la libération des sans-papiers de l'église Saint-Boniface qui ont été arrêtés et enfermés ainsi qu'une régularisation collective pour les occupants de l'église Saint-Boniface. Nous réclamons aussi l'arrêt immédiat du maintien en détention d'enfants et de familles.

Nous demandons également un débat et une réforme de la législation relative à l'immigration pour mettre fin aux conditions indignes que des êtres humains vivent dans notre pays. ■

Une manifestation nationale pour la régularisation des sans-papiers sera organisée le samedi 25 février à 14 heures, au départ de la gare du Midi.

Les résultats d'une enquête consacrée à la consommation d'alcool par les jeunes a fait la une des journaux à la fin du mois de janvier. Présentés comme inquiétants, ces chiffres et leur interprétation ont été contestés par le réseau "Jeunes et alcool". Une lecture attentive de cette enquête réalisée par le Crioc (Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs) à la demande de la Fondation Rodin suscite plusieurs questions.

> Etienne Cléda,
Prospective jeunesse (1)

L'inquiétude qu'elle attise est-elle fondée? En quoi de tels résultats peuvent-ils être utiles pour diminuer les risques de l'abus de consommation d'alcool par les jeunes?

Selon le Crioc, 40% des jeunes de 10 à 17 ans disent consommer des boissons alcoolisées. L'affirmation est spectaculaire et peut légitimement faire peur.

Avant de s'alarmer et d'agir, il serait peut-être bon de se demander ce que peut vouloir dire "consommer une boisson alcoolisée" dans la bouche d'un adolescent. A titre de comparaison, qui peut dire, parmi les adultes, qu'il ne consomme pas de boissons alcoolisées? Est-ce pour autant inquiétant?

Une étude de PROMES-ULB (2) parue en 2003 a montré que le nombre de jeunes consommateurs d'alcool a diminué de presque la moitié entre 1986 et 2002. Les adolescents de 1986 sont les parents des jeunes d'aujourd'hui. Ont-ils le sentiment que leur génération courrait un risque particulier lié à la consommation d'alcool?

Des chiffres à interpréter avec nuance...

La lecture des résultats de l'enquête réalisée par le Crioc révèle des contradictions étonnantes. L'enquête indique, par exemple, que pour la tranche d'âge des 17 ans, 72% des interrogés déclarent consommer des boissons alcoolisées (page 30). Ils ne seraient cependant que 52% à y avoir goûté (page 44). Qui sont ces 20% de jeunes qui consomment de l'alcool sans jamais y avoir goûté? Peut-être n'ont-ils pas compris une question? Les enquêteurs n'en disent rien.

Interpréter des chiffres demande une certaine prudence et beaucoup de nuances. Toutes les statistiques connaissent une marge d'erreur. Elle est ici de 2,1%. Chaque résultat pourrait donc être 2,1% plus élevé ou plus bas que le chiffre indiqué. Pourtant, dans leur communiqué de presse, le Crioc et la Fondation Rodin ne semblent pas s'embarrasser de ces précautions d'usage pour interpréter les chiffres. Ainsi, ils déclarent sans sourciller que *"dans une famille monoparentale, plus de jeunes (41 %) seront tentés de consommer de l'alcool que dans une famille biparentale où ils sont 37 %"*. Ces chiffres ne permettent pas cette affirmation mais, il est trop tard, les familles monoparentales pourraient être désormais désignées du doigt par l'opinion publique.

De telles incohérences et interprétations abusives ne sont pas anodines. Elles ont une conséquence sur la représentation que nous nous faisons de la consommation d'alcool par les jeunes. Et peuvent durablement influencer les politiques de prévention.

Les associations actives dans le domaine de la prévention des assuétudes (y compris l'alcool et le tabac) défendent l'idée qu'il n'y a pas une mais des consommations d'alcool, que le monde ne se divise pas entre ceux qui boivent et ceux qui sont abstinents, qu'il est important de ne pas confondre la consommation et l'abus d'alcool.

Tant par la formulation de ses questions que par la présentation des résultats de leur enquête, le Crioc et la Fondation Rodin semblent ignorer ces nuances.

Il est heureux que des organisations comme le Crioc interviennent dans le champ public pour défendre les intérêts des consommateurs. Par leur vigilance et la qualité de leur travail, elles contribuent à l'amélioration du fonctionnement de la société et du bien-être des citoyens.

Mais, lorsque l'une d'entre elles accepte d'être le porte-voix d'une Fondation créée avec l'argent des cigarettiers, il est permis de s'interroger sur une éventuelle confusion d'intérêt. Par ailleurs, ne risque-t-elle pas de déforcer la cause qu'elle défend si son travail est entaché d'erreurs méthodologiques et d'interprétations exagérées et si les idées sur lesquelles elle se fonde vont à l'encontre de tout ce que les spécialistes du secteur ont démontré? ■

(1) Prospective Jeunesse asbl. Chaussée d'Ixelles, 144 à 1050 Bruxelles - 02/512 17 66 - www.prospective-jeunesse.be
Formation, accompagnement institutionnel, individuel ou familial, informations et centre de documentation, relatifs à la prévention des assuétudes.
*(2) Piette D., Parent Fl. et a., **La santé et le bien-être des jeunes d'âge scolaire. Quoi de neuf depuis 1994?** ULB-PROMES, Bruxelles, 2003. Disponible à l'adresse www.ulb.ac.be/esp/promes.*

Le réseau "Jeunes et alcool"

Le réseau "Jeunes et alcool" rassemble dix associations actives dans le secteur de la jeunesse et de la prévention des méfaits des assuétudes. Il travaille depuis plusieurs années aux meilleures manières d'aborder les questions liées à la consommation d'alcool avec les jeunes.

Les cahiers de Prospective Jeunesse (n° 32 - septembre 2004) ont publié les actes du colloque "Les jeunes et l'alcool, vers un réseau" qui constitue la première synthèse des travaux de ce réseau. Celui-ci est composé de la Fédération des centres de jeunes en milieu populaire, la Fédération des étudiants francophones, Jeunesse et Santé, MJT-espaces jeunes, la Ligue des familles, Univers Santé, Prospective Jeunesse, Infor Drogues et le RAPID. ■

Contact: Martin de Dove 010/47 35 04 - jeunes-alcool@univers-sante.ucl.ac.be.

Quelle démarche de prévention?

Une première étape de la prévention des risques liés à la consommation d'alcool consiste à bien situer où ils se trouvent.
Les risques sont de deux ordres. Les premiers, liés à l'ivresse, les autres à la dépendance à l'alcool.

Pour prévenir les premiers, il importe d'apprendre aux jeunes à connaître leurs limites, à ne pas mélanger les produits, à ne pas conduire un véhicule sous l'influence de l'alcool et à développer une responsabilité collective, les plus sobres empêchant ceux qui ont perdu le contrôle de se mettre en danger.

Pour prévenir l'alcoolisme, un travail de longue haleine est nécessaire. Il permet aux jeunes de développer leur estime de soi, de disposer d'espaces de parole où exprimer leurs malaises et d'agrandir leur palette de réponses dans des situations difficiles. Inquiéter, faire peur, culpabiliser, impressionner n'ont pas leur place dans ces démarches de prévention. Parler aux tripes, travailler sur les émotions négatives est inefficace comme cela a été démontré depuis longtemps (1). ■

*(1) Line Beauchesnes, criminologue québécoise a démontré que les campagnes de prévention du type "Les jeunes, dites non à la drogue" qui utilisent la peur et la culpabilisation ont un effet contraire sur le nombre de consommateurs de produits stupéfiants chez les ados, c'est-à-dire qu'elle le fait augmenter. Beauchesnes L., **L'abus des drogues. Les programmes de prévention chez les jeunes**, Québec, 1986.*

REVUE DE PRESSE

La revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement le secteur des organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, la vie associative, l'enseignement, l'aide à la jeunesse, l'emploi dans le secteur non-marchand, la société multiculturelle, l'Eglise en société.

- Jeunes et donc forcément suspects ? 32
- Développement durable : création d'une plate-forme d'associations 33
- Solidarité avec les sans papiers 34
- Fi de la neutralité a-religieuse 38

Jeunes et donc forcément suspects ?

- Des communes de la Côte interdisent les déguisements. Des riverains veulent fermer une plaine de jeux.
- L'intolérance anti-jeunes grandit dans l'espace public.

Le carnaval sera triste à la côte belge. Les communes de La Panne, Coxyde et Nieuport ont décidé de modifier le règlement de police en interdisant désormais les déguisements. En cause: des jeux organisés par des mouvements de jeunesse ont provoqué de l'inquiétude dans la population, explique le commissaire de la zone Westkust, Johan Geeraert. Les policiers ont dû intervenir à plusieurs reprises suite à des appels angoissés de citoyens qui avaient pris les jeunes pour des gangsters. Dans la foulée, le port de la bourka est également interdit. *"Tout le monde doit être reconnaissable"*, justifie le commissaire de police. Le nouveau règlement, qui doit encore être approuvé par les conseils communaux, autorise quand même des exceptions pour Saint-Nicolas et le père Noël.

Incapacité grandissante

Voilà qui rappelle deux autres faits récents. Fin décembre, une dizaine d'habitants de Bruges ont appelé le commissariat pour se plaindre d'avoir été pris pour cible par des gamins qui jetaient des boules de neige. Les policiers avaient heureusement pris le parti d'en rire. Début janvier, le tribunal de Courtrai accédait à la demande de plusieurs riverains d'une plaine de jeux de Menin qui réclamaient sa fermeture pour cause de nuisances sonores.

Ces réactions traduisent un sens très aigu du "privé", la faiblesse de la communication entre les gens, une incapacité grandissante de vivre ensemble. Sans compter la surenchère sécuritaire qui fait que tout "autre" – l'étranger, le jeune... – fait peur et devient inquiétant. Au lieu de discuter avec les ados peut-être trop bruyants, on s'adresse directement à la police ou à la justice.

"Cette espèce d'intolérance invraisemblable qui est en train de se déployer partout, pas seulement vis-à-vis des étrangers, mais aussi des jeunes, ça commence à bien faire", explose Bernard Francq, professeur de sociologie à l'UCL.

Une co-présence intolérante

Comment l'expliquer? *"Les gens ont une telle pauvreté de relations de voisinage qu'ils ne savent absolument plus communiquer."* Il y a plusieurs manières de pratiquer la ville, explique le sociologue. Un: la co-présence. *"Des gens sont ensemble, mais il n'y a aucune relation entre eux."* Ils cohabitent dans l'espace dans la plus totale indifférence. Deux: la co-existence. *"C'est déjà autre chose: on fait attention aux autres et on respecte un certain nombre de règles de politesse."* On laisse passer une personne âgée; on tient la porte pour le suivant...

Trois: le voisinage. *"Dans l'immeuble, la rue, le quartier, il y a un certain nombre de relations que j'ai envie de développer avec le commerçant, le facteur, la voisine, etc. Même si je n'ai pas forcément envie de m'occuper de son chien quand elle part en week-end à la mer."*

Quatre: le partage de l'espace public. *"Là, on a le maximum d'intolérances qui se déploient"*, commente le professeur de l'UCL. *"Que ce soient les automobilistes qui ne respectent pas les piétons, les piétons qui se lancent sur les passages cloutés sans faire attention à rien, les vélos... On est dans un mécanisme général d'incivilités. Il y a tellement d'intolérance dans l'espace public que le voisinage est très faible et qu'on se rabat de plus en plus sur de la co-présence intolérante. Tout ce qui est jeune devient fatalement suspect."*

An. H.

Développement durable stimulé

- Une plate-forme d'associations a été créée.
- L'objectif est d'interpeller les communes et de former les citoyens pour devenir acteurs de changement.

Une plate-forme s'est formée autour de la conviction que "chacun a à se saisir de son pouvoir de changement".

La campagne "Ca passe par ma commune" vient de démarrer. A l'approche des élections communales, une plate-forme d'associations s'est formée autour de la conviction que "chaque acteur de la société a à se saisir de son pouvoir de changement". En ce compris la commune.

Oxfam-Magasins du Monde, Max Havelaar, Credal, Nature et Progrès, le réseau Eco-consommation s'associent et sont rejoints par Inter-Environnement Wallonie et ses 145 associations, la campagne "Vêtements propres", le CNCD -11 11 11, le réseau Financement Alternatif et Solidarités Alternatives Wallonnes.

Leur objectif consiste à *"proposer et soutenir une démarche citoyenne d'interpellation des candidats aux élections communales sur leurs priorités en matière de développement durable, social et solidaire, du local à l'international".*

"Armer" les groupes locaux

Denis Lambert, secrétaire général d'Oxfam, affirme: *"Notre fil rouge est la démocratie participative. Nous voulons privilégier une parole citoyenne appuyée par des experts dans le but d'interpeller chaque commune. Dans une première phase, nous voulons armer pacifiquement les groupes locaux avant le scrutin. Nous serions contents si un minimum d'une commune sur cinq était touchée par ces interpellations. Les accords de majorité et les négociations correspondent à une deuxième phase. Et dans une troisième phase, nous ne nous fierons pas aux belles chartes communales qui sont faites pour être oubliées."*

Quant à Juan de Hemptinne, administrateur délégué d'IEW, il parle *"de se réapproprier le débat politique de plus en plus confisqué et organisé au sein des partis et d'organiser la pression des citoyens sur les politiques".*

Deux cents citoyens du secteur associatif vont plancher pendant deux jours sur les 7 thématiques du développement durable: 1. Choisir une consommation équitable ou éthique; 2. Choisir une consommation bio ou écologique; 3. Soutenir une économie sociale et solidaire; 4. Développer une coopération Nord-Sud; 5. Respecter un environnement local; 6. S'engager pour la planète; 7. Favoriser une démocratie locale participative.

L'angle de prédilection sera la commune, considérée comme "le premier échelon pour revitaliser la démocratie". Pour mesurer ce que font les communes sur le plan de l'énergie, la plate-forme s'inspirera du modèle de "Kyoto communes" d'Inter-Environnement Wallonie. Dans un site Internet seront enregistrés les engagements pris et la progression de leur mise en œuvre sera photographiée.

"Des indicateurs pertinents et faciles à manier seront élaborés et, sans tomber dans le hit-parade, nous ferons un rapport annuel sur les évolutions observées dans les communes en évitant les polémiques inutiles et en tenant compte de l'environnement propre à chaque commune."

La campagne "Vêtements propres" invite les communes à tenir compte du respect des droits des travailleurs qui fabriquent les vêtements de travail des travailleurs communaux. Thérèse Snoy, secrétaire générale du réseau Eco-Consommation, parle d'appliquer aux collectivités les principes d'éco-consommation: les fonctionnaires communaux peuvent être sensibilisés à économiser l'énergie, à réduire la consommation d'encre et de papier.

Les communes sont invitées à intégrer des clauses environnementales dans les marchés publics, à éviter les pollutions de leurs espaces verts. Elles seraient conscientisées pour faire la promotion de l'agriculture bio en organisant des marchés où consommateurs et producteurs se rencontrent, en ayant recours aux produits bio dans les cantines des CPAS, ou en développant des jardins collectifs accompagnés par Nature et Progrès. Credal met son grain de sel pour que les Communes investissent dans des fonds éthiques ou soutiennent l'économie sociale et solidaire. Et ainsi de suite...

Chantal Godard

- Journées de formation le 17/02 ou 18/02 à l'Arsenal, rue Brune, 11 5000 Namur.
- Infos : Oxfam-Magasins du monde, rue Provinciale, 285 Wavre tél. : 010.43.79.58
- E-mail eric.allaer@mdmoxfam.be
- Web www.capasseparmacommune.be

Sans-papiers

L'évêque d'Anvers pour "une amnistie humaine"

▸ Mgr Van den Berghe dans la rue pour réclamer l'amnistie pour les demandeurs d'asile.

ÉCLAIRAGE

CHRISTIAN LAPORTE

Anvers, métropole de tous les contrastes. Alors que la cité scaldéenne connaît plus que nulle autre la menace brune, après l'alliance conclue entre le Vlaams Belang et les supporters d'Hugo Coveliers, elle est aussi le cadre d'une mobilisation unique pour la régularisation des "sans-papiers". A la base de ce qui se traduira par une manifestation ce mercredi à 16h dans le centre de la ville portuaire, se trouve la communauté de Sant'Egidio, très présente sur le terrain social urbain. *"Il y a eu une amnistie fiscale, l'heure est venue d'instaurer une amnistie humaine"* commente Hilde Kieboom, présidente belge de la Communauté. Traduisons: il ne faut certainement pas une régularisation générale mais on doit oser franchir le pas vers l'intégration définitive de demandeurs d'asile qui ont fait leurs preuves.

"Nous réclamons la régularisation de toutes les personnes qui sont engagées dans une procédure depuis trois ans mais aussi celle des personnes qui ne sont plus concernées par une procédure mais qui sont de toute évidence intégrées dans notre tissu social. Lorsqu'ils parlent le néerlandais, lorsque leurs enfants vont à l'école depuis deux ans ou lorsqu'une pétition de 500 personnes demande qu'on ne les expulse pas, ils ont, nous semble-t-il bien réussi leur intégration citoyenne." L'idée a fait son chemin à Anvers et a été souscrite par des dizaines d'associations de tous bords. Mais c'est évidemment l'engagement personnel de Mgr Van den Berghe qui participera à la manifestation qui marque les esprits. Malgré une collision frontale avec le ministre Dewael, l'évêque persiste et signe. Après avoir marqué son accord pour une participation des écoles catholiques, il se mouillera lui-même le clergyman. Sans chercher Dieu sait quelle aura médiatique mais en harmonie avec sa conscience... ■

Asile / Cinq mille manifestants à Anvers pour des critères plus humains de régularisation des sans-papiers

Hop ! L'associatif flamand se réveille

Manifester pour obtenir la régularisation des sans-papiers, ce n'est pas fréquent en Flandre. Pourtant, le comité Hop (Hoop op papieren) a réussi à mobiliser les syndicats, plusieurs organisations et des écoles pour défiler à Anvers ce mercredi dans le but de demander une « amnistie humaine pour les sans-papiers ». Près de cinq mille personnes ont parcouru le centre historique de la ville. Des Anversois surtout, ce qui n'est pas anodin dans une ville gangrenée par le Vlaams Belang. Une délégation a été reçue par le bourgmestre, Patrick Janssens (SP.A).

L'initiative est née de la communauté Sant'Egidio, une organisation catholique très présente sur le terrain social. Celle-ci ne milite pas pour une nouvelle opération de régularisation, mais pour l'octroi de papiers à tous ceux qui sont engagés dans la procédure d'asile depuis trois ans et ceux qui font preuve d'une intégration manifeste (notamment par la connaissance du néerlandais et la scolarisation des enfants). La pétition sur leur site internet a recueilli en peu de temps plus de 3.800 signatures.

Le mouvement a reçu la bénédiction de l'évêque d'Anvers, Mgr Van den Berghe et du cardinal Danneels. Le premier a participé à la manifestation et avait appelé les écoles libres à faire de même. Cela a suffi pour délier les langues au CD&V. Le parti assure – et c'est une surprise au vu de ses interventions au Parlement – qu'il est demandeur d'une régularisation automatique pour les demandeurs d'asile en attente d'une réponse depuis trois ans. Il se dit « compréhensif » quant à l'aide humanitaire aux sans-papiers. Toutefois le CD&V a averti qu'il ne participerait pas à la manifestation. Il la perçoit seulement comme une *« action bien intentionnée qui veut donner un signal »* au politique. Dans les autres partis, SP.A, VLD, c'est motus et bouche cousue. Cela n'a toutefois pas empêché des élus SP.A de manifester avec Groen, le parti vert étant totalement acquis à la cause de Hop.

Le soutien politique est donc plutôt faiblard. Mais la mobilisation du monde associatif et syndical flamand en faveur d'une politique d'asile plus humaine est en soi un fait important après des années d'attentisme. ■

MARTINE VANDEMEULEBROUCKE

SI LE SOUTIEN POLITIQUE ÉTAIT PLUTÔT FAIBLARD, la manifestation d'Anvers avait mobilisé le monde associatif et syndical flamand en faveur d'une politique d'asile plus humaine : un fait important après des années d'attentisme. PHOTO BHUL.

"Pas toujours fier d'être Belge"

- De 7 à 10000 manifestants sont venus exprimer, ce samedi, leur solidarité envers les sans-papiers à Bruxelles.
- Ils ont réclamé une politique d'asile plus humaine.

■ Les manifestants ont défilé pour réclamer la régularisation des sans-papiers.

Près de dix mille personnes selon les organisateurs et sept mille selon la police ont défilé ce samedi après-midi dans les rues de la capitale belge. Cette action a été initiée par l'Udep (Union de défense des sans-papiers). Elle était soutenue par des dizaines d'associations dont le Crer (Coordination contre les rafles, les expulsions et pour la régularisation), le CRACPE (Collectif de résistance aux centres pour étrangers), le Vak (Vluchtelingen Aktie Komitee, Comité d'action réfugiés) et le Collectif de Verviers, des syndicats et des partis politiques. Venus des quatre coins de la Belgique, mais aussi de la France et de l'Espagne, les manifestants ont revendiqué une politique d'asile plus efficace, plus juste et surtout plus humaine. *"Nous n'avons pas le droit d'enfermer les enfants dans des Centres*, lance Thierry Delforge, instituteur pensionné. *L'Europe, au lieu d'exporter les droits de l'homme, exporte des zones de non-droit."*

"Travail au noir"

Pierre, originaire de St-Vith, raconte qu'il a des amis kosovars, un couple avec deux enfants, qui ont vécu pendant sept ans dans la région germanophone. Cela fait quatre ans que cette famille n'a plus de ressources et ne vit que de la charité du voisinage. Actuellement, elle est dans un centre fermé et risque d'être expulsée. *"C'est une situation que nous ne pouvons accepter!"* Par ailleurs, il se dit indigné des propos du ministre de l'Intérieur, Patrick Dewael, selon lesquels aider un sans-papiers serait considéré comme un crime. *"C'est dans ces moments-là que je ne suis pas fier d'être Belge."* Dans ce cortège haut en couleur et rythmé par des tambours et les slogans, des sans-papiers manifestent leur mécontentement face à cette politique d'asile qui leur semble traîner des pieds. Vêtu d'un poncho rouge, Riera, un des danseurs équatoriens, explique qu'il attend depuis cinq ans une réponse. Pour subvenir à ses besoins, il est forcé de travailler au noir. Un peu plus loin devant dans la foule, des enfants forment une chaîne en se tenant par la main. Ils font partie des 70 sans-papiers qui occupent l'église Saint-Boniface depuis octobre 2005. Certains adultes y ont décidé de faire la grève de la faim. *"Nous sommes décidés à obtenir ces papiers*, explique Diallo Ibrahim, *sinon ils nous trouveront dans des cercueils."*

C. Lp. *(St.)*

ÉPINGLÉ

Des politiques pas d'accord

Des représentants des partis politiques – CDH, Ecolo et PS – étaient également présents samedi lors de la manifestation en faveur d'une régularisation des sans-papiers. Les sections jeunes d'Ecolo, du PS et du CDH ont, par ailleurs, signé un appel pour la régularisation des occupants de l'église Saint-Boniface. Reste que le ministre de l'Intérieur, Patrick Dewael (VLD), campe sur ses positions. Il a déclaré à maintes reprises qu'il ne négocierait pas sous la pression d'une grève de la faim. Et il a ajouté qu'il refusait toute solution qui viserait à régulariser tous les illégaux qui se trouvent sur le territoire. Par ailleurs, plusieurs partis ont déposé des propositions de loi sur la régularisation des sans-papiers en Belgique. Ces propositions avancent des critères de régularisation qui se veulent moins restrictifs ainsi qu'une procédure qui se veut moins arbitraire. Une critique explicite du projet de loi de Patrick Dewael perçu comme limitant encore plus les possibilités de régularisation. ■

Commentaire

MARTINE VANDEMEULEBROUCKE

DES PAPIERS, PAS DE LA PITIÉ POUR DENG BOL ET SAMIA

Guido Tastenhoye, député Vlaams Belang, a demandé au bourgmestre de Schoten d'intervenir pour la régularisation d'une famille kazakhe. Il s'est fait solidement remonter les bretelles par son président : « *Il ne faut pas se laisser guider par son cœur et par ses émotions* », a expliqué Filip Dewinter. Il a raison. Fini la pitié envers la famille voisine menacée d'expulsion alors qu'« ils sont si gentils et si bien intégrés ». Il faut être rationnel dans ce débat. Et donc accorder la régularisation à ces milliers de sans-papiers qui n'ont d'autre avenir que de vivre dans notre pays. Car est-ce faire preuve de raison que de laisser des personnes exclues de toute protection sociale et d'encourager ainsi le travail au noir et les marchands de sommeil ? Est-ce rationnel de refuser l'asile à des gens dont on sait qu'ils ne peuvent être renvoyés chez eux... parce qu'ils y sont en danger ? Est-ce logique de ne leur donner d'autre alternative que de séjourner dans l'illégalité ? Est-ce cohérent de préférer une procédure de régularisation qui privilégie le pouvoir discrétionnaire d'une administration à des règles claires, fixées par la loi ? Est-ce sensé de ne pas vouloir changer un système qui, depuis des années, conduit à l'impasse et à des grèves de la faim à répétition ? Est-ce faire preuve de clairvoyance d'affirmer, comme l'a fait le ministre de l'Intérieur Patrick Dewael, qu'une grève de la faim est un chantage, mais de n'envoyer le patron de l'Office des étrangers que lorsque, poussés à bout, les occupants de Saint-Boniface cessent de s'alimenter ? Est-ce intelligent de leur proposer alors de refaire une demande de régularisation, histoire de prouver que la procédure actuelle, c'est vraiment n'importe quoi ?

Les propositions de loi PS, Ecolo, CDH ne demandent pas de régulariser tous les sans-papiers du monde, mais de changer le système. De créer une commission permanente qui juge en toute indépendance et selon des critères précis. Ce qui donnerait enfin une chance aux illégaux d'aujourd'hui de s'en sortir. Le VLD et le MR assurent que tout ira mieux quand le gouvernement déposera son projet de loi réformant l'asile, quand le parlement l'aura adopté, quand les nouvelles instances chargées de l'asile seront mises en place. C'est vrai : dans six mois ou dans deux ans (si Verhofstadt II tient jusqu'au bout), les lendemains chanteront peut-être pour les prochains demandeurs d'asile. Mais pour Assane, Omer, Deng Bol et Samia qui vivent depuis quatre mois dans l'église Saint-Boniface ? Pour tous ces hommes, ces femmes, ces enfants qui défilaient samedi à Bruxelles, on fait quoi ? On a pitié ?

Fi de la neutralité a-religieuse

Des banlieues aux caricatures, les faits l'attestent. La société occidentale doit reconnaître la religion comme pièce majeure de l'identité, son respect comme condition à l'intégration.

François MATHIJSEN

Enseignant
Philosophe et chercheur en psychologie de la religion

Il y a quelques mois, un magasin de meubles connu diffusait une publicité qui présentait une femme légèrement drapée allongée sur un lit dont la forme et la disposition évoquaient clairement le Christ en croix. Provocation délibérée ou rejet de certaines convictions dont il semble de bon ton de se moquer pour être à la page, surtout en publicité? Le déni du respect des convictions religieuses revient régulièrement et suscite des indignations écrites, une réaction de l'épiscopat, voire des manifestations pacifiques (e.a. à la sortie du film de Scorcese il y a plus de dix ans). Des réactions qui n'ont aucune commune mesure avec ce qui se passe un peu partout dans le monde à propos d'une série de caricatures du prophète de l'Islam. Une clé d'explication vient d'une réalité de l'identité qui est trop peu prise en compte.

Une étude récente menée par le centre de psychologie de la religion de l'université catholique de Louvain [1] soulignait l'importance de la religion dans l'identité des jeunes issus de l'immigration musulmane et son rôle dans la perception et l'intégration de la société d'accueil. En cela, ce genre de recherche va dans le sens de ce que de nombreuses études, majoritairement américaines, ont rapporté et notamment que les convictions de quelqu'un sont une pièce majeure dans son identité tant psychologique que sociale. La nouveauté réside dans la mise en lumière de l'importance de la reconnaissance et du respect de ces convictions par l'ensemble du groupe social dans lequel la personne se trouve pour que la personne se sente davantage intégrée à celui-ci.

Cela peut sembler évident, mais l'étonnement d'un grand nombre face aux réactions que suscitent les caricatures de Mahomet montre le contraire. Ainsi, l'idée d'une stricte neutralité a-religieuse comme garante d'une saine vie en société tient davantage de l'idée reçue que d'une réalité de terrain; il n'est pas possible de mettre en veilleuse cette donnée si fondamentale que sont les convictions sans dénaturer la personne qui les partage.

L'identité psychosociale d'une personne se réalise avec ses convictions, quelles qu'elles soient. Celles-ci sont "ajustées" afin de trouver un équilibre par rapport aux autres éléments qui marquent l'existence de la personne et en fonction de ce que l'environnement social rend possible. Cet équilibre est précaire, a fortiori quand les autres éléments de ce "mikado identitaire" sont instables. Et c'est le cas de nombreuses populations qui vivent dans une situation d'immigration difficile ou d'instabilité politique. Dès lors, tout changement est perçu comme une épreuve voire une menace.

ÊTRE REJETÉ PEUT ÊTRE UN FORMIDABLE MOTEUR D'ACTION

Ainsi, quand on porte atteinte aux convictions de quelqu'un, on perturbe son équilibre interne et son ajustement externe vis-à-vis de la société et l'individu devra réagir. Réaction qui dépend de la stabilité des éléments dans sa structure identitaire. Plus elle est fragile, plus la remise en cause est menaçante et plus la réaction sera virulente voire violente. De surcroît, si cette atteinte est perçue comme gratuite ou disproportionnée. Un individu ou un groupe qui a réussi à équilibrer suffisamment sa place dans l'environnement social sera moins enclin à se sentir menacé quand ses convictions seront mises à mal. A l'inverse, celui ou ceux qui ont du mal à se positionner sur l'échiquier d'une vie telle que la société la leur présente ou même l'exige, seront rapidement perturbés et réagiront comme ils le peuvent. Et cela se traduit souvent par un repli identitaire. Puisque je ne peux pas faire partie du groupe, alors j'en trouve un autre. Il y aura "eux" et "nous". "Nous" s'appuie sur le refus de la part de l'autre pour fédérer, pour retrouver une nouvelle combinaison identitaire non plus basée sur l'acceptation ou le consensus mais sur le rejet. Être rejeté peut être un formidable moteur d'action. Les violences récentes dans les banlieues françaises en sont un exemple que trop peu d'analyses ont su décoder. Il était inutile de leur trouver une raison logique puisque cela tenait du besoin d'identification. D'une certaine manière, il en va de même pour ces caricatures. Bien sûr, on ne peut faire n'importe quoi et cette ambiguë "liberté d'expression" est mise à toutes les sauces y compris les plus fades. Car cela n'équivaut pas à "faire ou dire n'importe quoi" et encore moins à heurter gratuitement quelqu'un dans ses convictions profondes. Mais ne nous égarons pas dans la lecture des événements. Fondamentalement, au-delà d'un fait ressenti comme une offense, il y a cette même mise en route d'une recherche identitaire par la fédération autour d'un élément perçu ou présenté comme une attaque menée par un groupe extérieur, "les autres" menaçant "notre" groupe. Dès lors, tout ce qui de près ou de loin peut être amalgamé au groupe agresseur sera pris à partie, des voitures de banlieues aux intérêts danois jusqu'au chrétien lambda. Dire qu'il y a "orchestration", c'est méconnaître les mécanismes spontanés de ce réflexe identitaire, de cette défense intérieure qui répond par le besoin de "faire groupe". Qu'il y ait par contre récupération semble évident et va dans le sens de cette recherche groupale. En effet, une fois le mouvement entamé, le groupe tentera de légitimer par un discours ce qui est émotionnel au départ.

Ces violences sont à condamner mais elles ne pourront être canalisées dans une direction pacifique qu'à travers un discours qui reconnaîtra ce besoin de reconnaissance identitaire qui s'appuie sur des convictions qui ont leur place, qui ne marginalisent pas. Pour cela, il importe de donner plus de voix aux penseurs musulmans qui évitent l'amalgame et donnent une profondeur aux convictions religieuses. Tant que la religion n'a pas d'ancrage spirituel solide, tout prétexte religieux sera forcément répercuté au niveau de la société avec une violence à la mesure de sa fragilité.

Les problèmes que nous traversons sont donc éminemment identitaires. Les caricatures, comme les phrases intempestives, ne sont que des prétextes. Des prétextes réels, fondés sur un déplorable manque de respect, mais un prétexte quand même. Dès lors, toute réponse qui sera donnée en fonction des problèmes déclencheurs sera une mauvaise réponse. Tant que la société occidentale n'aura pas reconnu la composante religieuse comme inhérente à toute une population qui la compose tout en promouvant la dimension spirituelle de cet élément identitaire, nous ne serons qu'au début de nos problèmes. ■

(1) Une recherche menée en 2005 par l'auteur de l'article dans le cadre d'un DEA en Psychologie qui donnera lieu à une publication cosignée avec V. Saroglou.

Titre et sous-titre sont de la rédaction.

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC)
Rue de la Charité, 43 - 1210 Bruxelles
Tél : 02/230.32.83 - Fax : 02/230.68.11
cjc@cjc.be
www.cjc.be

Fédération Nationale des Patros (FNP)
Rue de l'Hôpital, 17
6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.50
Fax : 071/42.04.53
fnp@patro.be
www.patro.be

Fédération Nationale des Patros Féminins (FNPF)
Rue de l'hôpital, 15
6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.55
Fax : 071/42.04.53
fnpf@patro.be
www.patro.be

Guides Catholiques de Belgique (GCB)
Rue Paul Emile Janson, 35
1050 Bruxelles
Tél. : 02/538.40.70
Fax : 02/537.3362
gcb@guides.be
www.guides.be

Jeunesse & Santé (J&S)
Chaussée de Haecht, 579/40
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.49.81
Fax : 02/243.20.52
j&s@mc.be
www.jeunesseetsante.be

Gratte
Rue Hector Genard, 2
1070 Bruxelles
Tél. : 02/534.20.28
Fax : 02/534.61.10
gratte.info@tiscali.be
www.gratte.org

Volontariat d'Entraide et Amitié
Rue de la Charité, 43
1210 Bruxelles
Tél. : 02/219.15.62
Fax : 02/233.3356
info@entraideetamitie.be
www.entraideetamitie.be

Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)
Rue d'Anderelecht, 4
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.13
Fax : 02/513.47.11
jocnationale@skynet.be
www.joc.be

Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (JOCF)
Rue des Moucherons, 3
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.12
Fax : 02/513.47.11
jocnationale@skynet.be

Jeune Et Citoyen (JEC)
Rue du Marteau, 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.05.59
Fax : 02/223.15.93
info.bxl@jeuneetcitoyen.be
www.jeuneetcitoyen.be

Jeunes Syndicalistes CSC (J/CSC)
Chaussée de Haecht, 579/40
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.32.19
Fax : 02/246.30.10
jeunes@acv-csc.be
www.acv-csc.be/jeunes

Action Ciné-Jeunes (ACJ)
Chaussée Brunehaut, 37
7022 Mesvin
Tél. : 065/34.63.01 – Fax : 065/34.63.01
acjmm@skynet.be

Les Gîtes d'Etapes du Centre Belge du Tourisme des Jeunes (CBTJ)
Rue Van Orley, 4
1000 Bruxelles
Tél. : 02/209.03.00
Fax : 02/223.03.89
info@gitesdetape.be
www.cbtj.be

Conseil Jeunesse Développement (CJD)
Rue de la vignette, 179
1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.91.42
Fax : 02/673.69.97
cjd1160@skynet.be

Service d'Information et d'Animation des Jeunes (SIAJ)
Rue du Marteau 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/219.46.80
Fax : 02/223.15.93
siaj@skynet.be
www.siaj.be

Génération Nouvelle (GEN)
Avenue Jules Vandeleene, 14
1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.63.15
Fax : 02/673.21.93
focolare.bruxelles@pi.be

Indications (ex Jeunesse Présente)
Rue du Marteau, 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.58.02
Fax : 02/217.51.71
indications@indications.be
www.indications.be